

SEAAL PUBLIE LES RÉSULTATS D'ANALYSES DE QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

MÉTÉO

TEMPÉRATURES CANICULAIRES, AUJOURD'HUI, SUR LES WILAYAS DE L'OUEST ET DU CENTRE

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4588 | Lundi 12 septembre 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MOBILIS

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE "WIMPAY" DÉDIÉE AU RECHARGEMENT DES COMPTES

INDEMNISATION DES VICTIMES DES INCENDIES (DJAMEL TOUAHRIA)

"L'OPÉRATION EST PRATIQUEMENT ACHEVÉE"



DOUANES

6.832 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES ET 17.000 DINARS TUNISIENS SAISIS À EL-TARF



RÉINTÉGRATION DES ÉLÈVES

DÉPÔT DES DEMANDES DES ÉLÈVES DÉSIRANT REDOUBLER L'ANNÉE À PARTIR DU 2 OCTOBRE



17

Hectares de forêts ravagés par les feux depuis juin dernier à Telemcen

46

Médailles pour l'Algérie au Championnat d'Afrique du Nord de karaté

100

préparateurs à la 1^{ère} édition du festival de la pizza à Skikda

Des virus géants découverts dans un lac de l'Arctique

En fouillant tant et plus dans les profondeurs de l'Arctique, les scientifiques font des découvertes glaçantes. Comme, par exemple, tomber nez à nez avec des virus géants qui infectent les algues d'un extraordinaire lac, à l'autre bout du monde.

Les résultats de cette recherche ont été publiés dans la revue Applied and Environmental Microbiology, et montrent les travaux d'un groupe de scientifiques partis étudier le lac épiceplateforme de Milne Fiord, à une centaine de kilomètres du pôle Nord. Ce lac a une particularité: il est formé d'une masse d'eau douce flottant juste au-dessus de l'eau de mer qui est plus dense. Recouverts par une couche de glace, les deux types d'eau sont ainsi protégés des vagues et du vent qui risqueraient de les mélanger. Dans cet environnement magique, les scientifiques ont ainsi fait une découverte pas moins stupéfiante. En prélevant puis en séquençant l'ADN trouvé dans des échantillons d'eau du lac, les chercheurs ont pu identifier une variété incroyable de virus, dont certains appartiennent au groupe de virus géants appelé Megaviricetes, précise Science Alert. Des virus bien plus grands que la normale, presque aussi gros qu'une bactérie!

Plus intrigant encore, les scientifiques ont remarqué que ces drôles de virus, présents dans l'eau douce, affectaient les algues microscopiques juste en dessous de la limite avec l'eau salée. Un phénomène encore inexplié.

Les eaux de ce lac atypique pourraient bien cacher d'autres surprises. Malheureusement, comme l'indique le média scientifique, ses jours sont comptés: la hausse des températures pourrait bientôt détruire un barrage de glace qui protège cet environnement unique. La course contre la montre est lancée



Températures caniculaires, lundi, sur plusieurs wilayas de l'Ouest et du Centre



"Des températures caniculaires pouvant atteindre les 44 degrés affecteront lundi plusieurs wilayas de l'Ouest et du centre du pays," indique dimanche un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. "Les wilayas concernées par ce BMS, de niveau de vigilance orange, sont Ain-Témouchent, Oran, Mostaganem, Tipasa, Alger et Boumerdes," précise la même source, relevant que les températures prévues se situeront entre 40 et 42 degrés durant la validité du phénomène.

Sont également concernées par cette canicule, les wilayas de Tlemcen, Mascara, Relizane, Chlef, Ain-Defla, Blida et Tizi-Ouzou où les températures prévues seront comprises entre 43 et 44 degrés.

Depuis près d'un mois, les habitants de ce village n'ont ni internet ni téléphone

Plus de téléphone. Plus d'Internet. À l'heure où le télétravail est devenu la norme dans certains secteurs, la pilule a du mal à passer pour les habitants de Missillac (Loire-Atlantique). En effet, depuis le 12 août dernier, quasiment un mois jour pour jour, un agriculteur a percuté un poteau de communications à l'entrée du village. Une quinzaine de foyers sont donc coupés du monde dans une zone où le téléphone portable fonctionne très mal, voire pas du tout. Malgré la mobilisation de certains habitants, la situation ne s'améliore pas.

D
I
X
I
T

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural

"Les dattes algériennes exportées ne connaissent aucun obstacle dans leur accès aux marchés internationaux."

Le passage du Rallye "Africa Eco Race" par le Sahara occidental est un soutien à l'occupation marocaine

Le membre du Secrétariat national du Front Polisario, chargé de l'Europe et de l'Union européenne (UE), Abi Bouchraya Bachir a affirmé que le passage du Rallye "Africa Eco Race" par les territoires sahraouis occupés sans l'autorisation du Front Polisario constitue "un soutien clair aux objectifs des forces de l'occupation marocaine visant à annexer le Sahara occidental par la force." "La contribution des organisateurs dans ce sens, en exploitant les valeurs du sport pour soutenir des actes expansionnistes est une renonciation aux principes et idéaux du sport," a souligné, samedi, Abi

Biouchraya dans un communiqué rapporté par l'agence de presse sahraouie (SPS). Face à cette démarche immorale et illégale, le Front Polisario, en sa qualité de représentant légitime du peuple sahraoui, "condamne énergiquement l'inclusion illégale du Sahara occidental occupé dans le parcours du Rallye, et met en garde le Maroc contre la poursuite de sa politique d'agression qui menace la sécurité et la stabilité de la région et l'avenir de ses populations." Selon le communiqué, le Rallye "Africa Eco Race", prévu du 15 au 30 octobre prochain, suit le même itinéraire que le Rallye Paris-Dakar, à partir du sud de la France en passant par le Sénégal via la Mauritanie. Le diplomate sahraoui estime que les organisateurs feignent d'ignorer l'existence du Sahara occidental et planifient de traverser le territoire de manière illégale sans demander l'autorisation du représentant unique du peuple sahraoui, le Front Polisario.

Le diplomate sahraoui a averti les organisateurs que cacher ce fait "expose les participants potentiels à des risques inconnus au regard des affrontements militaires quotidiens entre l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) et les forces d'occupation marocaine, et des millions de mines anti-personnel, implantées par l'occupant marocain à travers le territoire sahraoui." "Sur la base des faits juridiques, le régime marocain n'a pas la moindre autorité pour permettre l'organisation d'événements sportifs ou autres sur les territoires occupés du Sahara occidental," indique M. Abi Bouchraya Bachir qui a évoqué la décision de la justice européenne portant annulation de nouveaux accords entre l'UE et le Maroc. Il a rappelé à ce propos que toute activité menée au Sahara occidental doit obtenir le consentement du peuple sahraoui.

Il a enfin souligné que le Sahara occidental, conformément à la Charte onusienne, restera un territoire séparé et distinct, d'autant que le peuple sahraoui n'a pas encore exercé son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-MAURITANIENNE

Début des travaux exploratoires à Nouakchott

Les travaux exploratoires en prévision de la 19^e session de la Grande Commission mixte de coopération algéro-mauritanienne prévue mercredi prochain, ont débuté dimanche à Nouakchott au niveau des experts.

LAKHDARI BRAHIM

Durant deux jours, le comité d'experts se penchera sur l'élaboration de la 19^e édition de cette Commission mixte, et soumettra ses recommandations au comité de suivi qui sera présidé du côté algérien, par le ministre des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures, Lakhdar Rakhroukh, et du côté mauritanien, par le ministre des Transports et de l'Équipement. "À ce propos, le Directeur général des pays arabes au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et président du comité d'experts pour la partie algérienne, Noureddine Khendoudi," a indiqué que cette session intervient après des années d'absence, suite à la tenue par les deux



pays de plusieurs échéances politiques et à la propagation de la pandémie de Covid-19. La tenue de la Grande commission mixte algéro-mauritanienne intervient conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, suite à la visite d'État qu'avait effectuée, en décembre dernier à Alger, son homologue mauritanien, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazaouani. À ce titre, le Directeur général de la coopération bilatérale au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'extérieur et président du Comité d'experts pour la partie mauritanienne, Mohamed El Hanchi El Kattab, a souligné le rôle que représente cette session dans le processus des relations bilatérales qui regroupent les deux pays. M. El

Kattab a affirmé que ce rendez-vous qui reflète "la volonté des deux dirigeants des deux pays de raffermir les liens de coopération bilatérale", sera couronné par la signature de plusieurs accords et de mémorandums d'entente qui intéressent plusieurs secteurs. À souligner que la réunion des experts se déroule actuellement au niveau de la Commission des affaires étrangères, de la Commission des ressources humaines et de la Commission de l'élaboration des textes juridiques, en vue de sortir avec une plateforme qui constituera un axe de travail du comité de suivi qui soumettra, à son tour, ses recommandations à la Grande commission mixte de coopération au niveau du sommet.

L.B.

RÉINTÉGRATION DES ÉLÈVES

Dépôt des demandes des élèves désirant redoubler l'année à partir du 2 octobre

Le ministère de l'Éducation nationale a affirmé dans une circulaire, que le dépôt des demandes relatives à la réintégration des élèves désirant redoubler l'année, se fera à partir du 2 octobre, ajoutant que les établissements éducatifs doivent informer, à compter de ce dimanche, les parents d'élèves du calendrier de cette importante mesure pédagogique. Selon la même source, ces demandes sont déposées auprès du secrétariat du directeur de l'établissement éducatif, "entre le 2 et le 6 octobre et sont accompagnées des relevés de note des trois trimestres de l'année scolaire 2021/2022, en préparation de la tenue d'une séance exceptionnelle du conseil de classe, l'examen de ces demandes devant intervenir le 10 octobre."

La circulaire a également défini plusieurs

considérations sur lesquelles le conseil fonde ses décisions, en accordant l'opportunité de redoubler l'année ou non à chaque élève, dont celle ayant trait à l'établissement éducatif, notamment la prise en compte de sa capacité d'accueil et la disponibilité des places pédagogiques et autres relatives à l'assiduité, la discipline, ainsi que la bonne conduite.

Selon la même circulaire, les décisions du conseil sont annoncées le jour suivant sa tenue, soit le 11 du même mois. Les parents d'élèves sont également tenus informés par écrit, "tandis que la date du 13 octobre a été fixée pour inscrire les élèves dont les demandes ont été acceptées." Les demandes refusées, jointes des fiches de renseignements des élèves concernés, seront transférées aux Directions de l'Éducation au plus tard le

12 octobre, avant d'être enregistrées par le chef de service de l'Organisation scolaire ou le chef de service des Examens, puis examinées par une commission ad hoc.

À noter que les établissements scolaires (collèges et lycées) ont commencé, dimanche, à informer les parents d'élèves des dispositifs relatifs à la réintégration des élèves au titre de l'année scolaire 2022/2023, conformément à la circulaire rendue publique le 4 septembre.

La réintégration des élèves est "une procédure pédagogique" menée par les établissements éducatifs au début de chaque année scolaire et est considérée comme une opportunité pour les scolarisés ayant échoué une seconde fois, et souhaitant poursuivre leurs études.

R.N.

DOUANES

6.832 comprimés psychotropes et 17.000 dinars tunisiens saisis à El-Tarf

"Les services des douanes des postes frontaliers d'El-Ayoum et d'Oum Teboul ainsi que la Brigade mobile relevant des services de l'inspection divisionnaire des douanes d'El-Tarf, ont saisi 6.832 comprimés psychotropes soigneusement dissimulés à bord d'un véhicule touristique et un montant de 17.000 dinars tunisiens," a indiqué dimanche un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD). "Dans le cadre des efforts déployés sur le terrain par les services opérationnels des brigades douanières, les agents des divisions principales de contrôle des voya-

geurs des postes frontaliers d'El-Ayoum et d'Oum Teboul, ainsi que de la Brigade mobile relevant des services de l'inspection divisionnaire des douanes d'El-Tarf, territoire de compétence de la direction régionale des douanes d'Annaba, ont saisi, dans deux opérations distinctes, un montant de 17.000 dinars tunisiens qui était dissimulé dans les bagages d'un passager et 6.832 comprimés psychotropes de type +Prégabaline ADONTAG 150 mg+ dissimulés à bord d'un véhicule touristique," lit-on dans le communiqué. Ces deux opérations dénotent "la vigi-

lance et la rigueur des agents des douanes algériennes mobilisés 24h/24h pour l'accomplissement de leur devoir professionnel, notamment dans le cadre de la répression des infractions commises en violation de la législation et de la réglementation relatives au mouvement des capitaux de et l'étranger, de la protection de l'économie nationale et de la contribution à la lutte contre la contrebande, le trafic de drogues et de substances psychotropes ainsi que tout ce qui menace la santé et la sécurité du citoyen."

R.N.

DÉCÈS DE LA REINE ÉLIZABETH II

Goudjil signe le registre de condoléances

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a signé, au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dimanche au siège de l'ambassade de Grande Bretagne à Alger, le registre de condoléances, suite au décès de la reine Élisabeth II.

"C'est avec une grande tristesse et une profonde émotion que nous avons appris le décès de Sa Majesté la reine du Royaume-uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, Élisabeth II. Au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, du peuple algérien et en mon nom personnel, je présente à la famille royale et au peuple britannique, mes sincères condoléances et vous assure de mes profonds sentiments de compassion et de sympathie," a écrit M. Goudjil sur le registre de condoléances.

"Le destin a voulu que la reine Élisabeth II quitte ce monde, après un long parcours riche en contributions. Elle a voué sa vie au service de son pays et de son peuple. La communauté internationale perd en sa personne une monarque qui incarnait la sagesse et la clairvoyance et a toujours œuvré pour le respect des droits des peuples à travers le monde," a ajouté le président du Conseil de la nation.

"La défunte s'est consacrée, durant soixante-dix ans de règne, à la promotion de la paix et de la stabilité internationales ainsi qu'au développement de son pays et à la prospérité de son peuple. Elle aura marqué l'histoire de l'humanité," a-t-il écrit.

Goudjil a par ailleurs rappelé la solidarité de la Reine Mère Élisabeth II avec l'Algérie lors du tremblement de terre de Chlef, affirmant que "les Algériens n'oublieront jamais son soutien lors de cette catastrophe qui a détruit la ville de Chlef le 10 octobre 1980." "En effet, la reine défunte, accompagnée de son époux, le prince Philip, duc d'Edimbourg, s'était déplacée en Algérie pour présenter ses condoléances et exprimer sa compassion aux sinistrés et aux familles des victimes," a-t-il écrit.

"Je tiens à vous exprimer la sympathie et le profond soutien du peuple algérien à la famille royale et au peuple britannique ami," a conclu M. Goudjil son message de condoléances.

Le Forum intergénérationnel pour soutenir l'action arabe commune

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a affirmé que "le Forum intergénérationnel pour soutenir l'action arabe commune, dont les travaux se sont ouverts dimanche à Oran, contribuera à cristalliser une vision unifiée face aux défis actuels." Dans une allocution, lue lors de la cérémonie d'ouverture de la rencontre en son nom par le représentant du ministère, l'ambassadeur Noureddine Aouam, M. Lamamra a souligné que ce forum, est "l'effort collectif pour cristalliser une vision unifiée face aux défis actuels." Le ministre a ajouté que la tenue de ce forum vise principalement à "élargir la participation des composantes de la société civile et à activer leurs rôles dans le système d'action arabe commune, et s'inscrit dans une série d'initiatives visant à lui donner un rôle effectif. Il a souligné que le Forum intergénérationnel constitue également une "opportunité de raviver la mémoire historique des peuples arabes avec ses dimensions culturelles et civilisationnelles.

R.N.

TLEMCCEN

17 hectares de forêts ravagés par les feux depuis juin dernier

“Les services de la Conservation des forêts de la wilaya de Tlemcen ont enregistré durant la présente campagne estivale la perte de pas moins de 17 hectares de forêts et de broussailles ravagés par les feux,” a-t-on appris dimanche de la direction de cet organisme.

“Du premier juin écoulé à ce jour, la wilaya de Tlemcen a enregistré onze foyers d’incendie ayant ravagé une superficie de 16,4 hectares dont quatre ha de forêts et 4,4 autres de broussailles en plus des vergers,” a indiqué la même source. Cette année, la wilaya de Tlemcen dont la superficie forestière couvre plus de 200.000 hectares, a enregistré moins d’incendies grâce à une batterie de mesures prises par les autorités locales dont la mobilisation totale du personnel des forêts qui n’a pas pris de congé en plus des tournées régulières dans les massifs forestiers et l’interdiction aux touristes d’accéder et de camper dans certains sites fortement boisés afin d’éviter tout départ de feu. L’année précédente, la wilaya de Tlemcen avait enregistré durant la même période quelques 34 foyers qui ont ravagé 78 hectares dont 5 hectares de couvert forestiers et 5 hectares de maquis et plus de 50 hectares de broussailles.

“Ce recul dans le nombre d’incendies a été atteint d’abord grâce au dispositif “efficace” de lutte contre les feux qui a mobilisé d’importants moyens humains et matériels et également grâce aux campagnes continues de sensibilisation ayant touché directement les citoyens,” selon la même source. “Actuellement, une vaste campagne de sensibilisation, organisée par l’Observatoire national de la société civile, la Direction générale de la Protection civile et les services des forêts, est menée en direction de la population afin d’éviter les catastrophes,” a-t-on expliqué.

Durant la journée de samedi, une caravane de sensibilisation a sillonné le site touristique de Lalla Setti, surplombant la ville de Tlemcen et très fréquentée par les visiteurs, pour expliquer aux milliers de touristes et autres riverains les mesures nécessaires devant éviter tout départ de feu, notamment lors de cette période marquée par un retour des chaleurs sur la wilaya. La radio locale et les associations concernées sont aussi impliquées dans ce travail de sensibilisation.

NOUVELLE LOI SUR L'INVESTISSEMENT

Les textes d'application bientôt promulgués

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a annoncé, samedi depuis Boumerdes, la promulgation prochaine des textes d'application relatifs à la nouvelle loi sur l'investissement, ce qui permettra de connaître les noms des sociétés qui activeront dans le domaine de la construction automobile locale.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans une déclaration à la presse à l’issue d’une réunion avec les directeurs centraux et locaux du secteur de l’industrie, le ministre a affirmé que des négociations ont été engagées avec de “grands constructeurs automobiles” dont “les noms seront connus après la promulgation, les prochains jours, des textes d’application relatifs à la nouvelle loi sur

l’investissement.” “Le secteur s’attèle à la mise en place d’une industrie automobile sur de bonnes bases avec un taux d’intégration acceptable,” a-t-il ajouté.

Rappelant, dans ce sillage, certains détails sur l’activité de ces compagnies, le ministre a souligné que “le secteur focalisera, la première année, sur l’opération de montage automobile avant d’installer une véritable industrie à partir de la deuxième année.”

“Aucune autorisation n’a été accordée pour le moment,” a fait savoir M. Zeghdar, ajoutant que les délais étaient “tributaires de l’interaction des constructeurs automobiles avec les conditions imposées par l’État concernant la création d’une véritable industrie.”

Vers la création d'un Holding pour la construction automobile

Par ailleurs, M. Zeghdar a fait savoir que son département était en passe de recen-

ser les entreprises confisquées par la justice afin de les fusionner dans le cadre d’un Holding devant inclure de 42 entreprises.

“Plus de 9.000 emplois ont été préservés dans ces entreprises confisquées relevant des secteurs du bâtiment, d’industrie et des transports,” a-t-il poursuivi.

Au sujet de la rencontre, M. Zeghdar a mis en avant le rôle des directeurs de l’industrie locaux en matière de promotion de leurs activités notamment les ressources humaines et les structures de leurs wilayas en vue d’attirer des investisseurs locaux ou étrangers.

“Les directeurs locaux disposent de tous les moyens en coordination avec les walis afin de permettre aux représentants du secteur de s’acquitter de leurs missions dans de bonnes conditions,” a-t-il mis en avant, ajoutant que “la loi sur l’investissement a accordé de plus larges prérogatives aux directeurs locaux pour la mise en œuvre de la relance”.

C. A.

ALGER/TIPAZA

SEAAL publie les résultats d'analyses de qualité de l'eau distribuée

La Société des eaux et d’assainissement d’Alger (SEAAL) a publié, dimanche, les résultats d’analyses périodiques de l’eau potable distribuée à Alger et à Tipaza en vue de rassurer sur la qualité de l’eau de robinet.

“La Société des Eaux et d’Assainissement d’Alger (SEAAL) adopte une démarche de communication de proximité transparente avec ses clients autour de la qualité de l’eau produite et distribuée au niveau des Wilayas d’Alger et Tipaza,” a-t-elle indiqué dans un communiqué, ajoutant que les résultats d’analyses seront publiés périodiquement, à travers les réseaux sociaux. À travers cette initiative, “SEAAL rassure le consommateur sur la qualité de l’eau distribuée, via le réseau public d’alimentation en eau potable, qui est soumise quoti-

diennement à des contrôles physico-chimiques et bactériologiques très stricts,” a précisé la même source.

“D’autres contrôles liés au goût, à l’odeur et à la couleur sont également opérés depuis la station de production, en passant par les réservoirs jusqu’au consommateur final, conformément à la réglementation en vigueur, qui s’appuie sur les recommandations de l’Organisation mondiale de la Santé (OMS),” a souligné SEAAL.

Ce suivi au quotidien est garanti par le laboratoire central de SEAAL, qui est accrédité ISO 17025 version 2017, par l’organisme algérien d’accréditation ALGERAC. “SEAAL dispose aussi dans chaque station de traitement d’eau potable de laboratoire process, dont la mis-

sion est de garantir la qualité de l’eau produite,” a-t-elle également fait savoir, tout en mentionnant que la société réalise chaque année environ 144.000 analyses physico-chimiques, 26.000 analyses bactériologiques et 12.000 échantillons d’analyse.

“SEAAL fournit, conjointement avec les autorités, des efforts colossaux pour améliorer la qualité du service public de l’eau et de l’assainissement et ainsi assurer une sécurité sanitaire de l’eau,” a-t-elle souligné, tout en invitant “les institutions, organismes logeurs et consommateurs disposant d’installations de stockage interne (citernes, bâches-à-eau) à procéder à l’entretien et à la désinfection régulière de leurs dispositifs, afin d’éviter tout risque de contamination.”

RECENSEMENT GÉNÉRAL

5 milliards de dinars pour la réalisation du 6^e RGPH-2022

Une enveloppe d’environ 5 milliards de dinars a été dégagée par l’État pour la réalisation du 6^e Recensement général de la population et de l’habitat (RGPH-2022), dont “les premiers résultats seront connus dans 3 mois”, a indiqué, dimanche à Alger, le directeur général par intérim de l’Office national des Statistiques (ONS), Youcef Bazizi.

“Se déroulant du 25 septembre au 9 octobre, le 6^e RGPH nécessitera un budget d’environ 5 milliards dinars, comprenant notamment l’ensemble des frais logistiques, de transport, le coût de formation des formateurs, le paiement des agents recenseurs,” a précisé M. Bazizi, lors de son passage au Forum d’El-Moudjahid. Entamée dans sa phase préparatoire depuis 2019, cette opération est placée sous le slogan “Recensez notre présent pour construire notre avenir”, et divulguera ses “premiers résultats” dans trois mois, alors qu’il faudra attendre une année

pour prendre connaissance de “plus de détails”, a-t-il expliqué. Cette opération mobilisera, dans sa phase exécutoire, 53.493 agents recenseurs et 8.032 contrôleurs, en plus de 2.255 agents recenseurs de réserve “pour parer aux imprévus”, a-t-il ajouté M. Bazizi. Se félicitant de l’usage de l’outil informatique pour l’édition 2022 du RGPH, M. Bazizi, qui est également directeur de la Gestion à l’ONS, a fait état de l’acquisition de 53.000 tablettes équipées de puces SIM de 4G, ce qui, selon lui, offrira davantage de “fiabilité” aux données récoltées, tandis qu’une “infime” proportion de citoyens sera recensée au moyen classique du papier. En outre, l’intervenant a fait savoir que le suivi de l’exécution de ce recensement sera supervisé par un Comité national présidé par le ministre de l’Intérieur, des Collectivités locales et de l’Aménagement du Territoire, et au niveau local par des Comités de wilaya et com-

munaux, précisant que l’opération se fera en fonction d’un découpage territorial en “districts de recensement”. “À cet effet, 62 ingénieurs seront mobilisés au niveau des wilayas et 2.600 délégués à l’échelle communale, en sus de 150 cadres de l’ONS,” a-t-il indiqué, ajoutant que pour le volet lié à l’information et à la sensibilisation, 80.000 affiches en grand et petit formats seront déployées en langues arabe et amazighe.

“Ceci, outre le recours aux autres moyens de communication que sont les SMS, un site internet dédié à l’événement, les réseaux sociaux, ainsi qu’un timbre postal sera émis à cet effet,” a-t-il affirmé.

Tout en rappelant que le RGPH est effectué tous les 10 ans, M. Bazizi a qualifié cette opération de “stratégique” et de “complexe”, de par son envergure, car touchant l’ensemble du territoire national et aboutissant à des informations détaillées. “C’est un outil d’aide à la décision pour

les pouvoirs publics, de même qu’elle sert aux besoins d’analyses et de recherches et aux travaux stratégiques”, a-t-il précisé, relevant l’importance des résultats du RGPH pour le pays en matière d’exécution de ses engagements internationaux, à l’instar des Objectifs du Développement durable (ODD), à l’horizon 2030.

Selon le responsable, la population cible du prochain recensement est celle des ménages ordinaires, collectifs, nomades et celle comptée “à part”, à savoir celle se trouvant dans des hospices, des prisons, les sans domicile fixe (SDF), insistant, à ce propos, sur le caractère “strictement confidentiel” des données recueillies, et pour lesquelles les précautions de “sécurité” ont été envisagées.

Le futur recensement concernera également le parc immobilier habité et inhabité, sachant que les informations collectées “ne seront en aucun cas utilisées à des fins de contrôle économique”, a-t-il fait savoir.

INDEMNISATION DES VICTIMES DES INCENDIES

“L’opération est pratiquement achevée,” affirme Djamel Touahria

Lancée par les autorités, sur instruction du président de la République, l’opération d’indemnisation des victimes des incendies « est pratiquement achevée » indique, ce dimanche Djamel Touahria, directeur général des forêts.

ROSA CHAOUI

“Nous avons recensé 393 sinistrés à El Tarf, 98 à Guelma et 155 autres sinistrés au niveau de la wilaya de Souk Ahras. L’opération d’indemnisation est pratiquement achevée et le dernier sinistré sera indemnisé aujourd’hui,” a révélé M. Touahria lors de son passage dans l’émission l’invité de la rédaction de la Chaîne 3 de al Radio Algérienne. Reste maintenant, “les interventions biologiques” qui consiste à installer les ruches pleines et la plantation des arbres, précise le même responsable.

En dépit de la violence des incendies enregistrés cette année en Algérie, notamment dans les 3 wilayas de l’est du pays qui représentent à elles seules plus de 60% de la superficie incendiée et 24 morts, le bilan global des incendies est en recul par rapport à l’année dernière. Selon le pre-



mier responsable de la Direction générale des forêts (DGF), la superficie totale incendiée au niveau national est de 24 073 hectares, dont 90% des superficies sont situées dans 8 wilayas.

M. Touahria qui insiste sur la vigilance et l’implication de la société dans la lutte contre les incendies qui menacent la planète entière a expliqué que la diminution des dégâts est le résultat des plans et des mesures de prévention mise en place par les autorités. “Cette année, la stratégie a bien fonctionné grâce à la mise en place des dispositifs et des mesures de préventions et aussi grâce à la mobilisation des

différents secteurs, à l’instar de la protection civile, de la Gendarmerie nationale et de l’Armée nationale populaire,” dit-il.

Vers le renforcement des effectifs de la DGF

Pour poursuivre ces efforts et se préparer aux années à venir, la direction générale des forêts a engagé plusieurs chantiers. En plus des campagnes de sensibilisation permanentes des citoyens sur les incendies, le référencement des points d’eau, la répartition des agents à travers les postes de contrôle, une opération de réalisation de tranchés pare-feux est en cours. “Cette opération exécutée par le Groupe Génierural consiste à séparer les forêts et les habitations, à réduire les superficies en cas d’incendie,” explique l’invité de la Chaîne 3.

Pour le renforcement des capacités d’intervention, M. Tahraoui révèle qu’une demande a été adressée au ministère des finances pour le renforcement des effectifs de la direction générale des forêts par le recrutement et la formation de nouveaux agents.

Interrogé sur le réarmement des gardes forestiers, le directeur général de la direction générale des forêts a fait savoir qu’il est possible de récupérer les armes des gardes forestiers. La réglementation est là et les gardes-forestier est un corps qui dispose de l’autorisation de porter des armes, “donc à l’avenir on va les récupérer,” a-t-il répondu.

R.C.

RISQUE D’INONDATIONS

Nettoyage des avaloirs

La stagnation des eaux pluviales et des déchets au niveau des avaloirs font le lit de drames en ce mois de septembre connu pour ses pluies soudaines. Les villes algériennes en souffrent régulièrement, notamment la capitale qui se singularise par sa configuration géographique.

Ainsi plusieurs quartiers se trouvent submergés par les eaux des crues d’automne. Les rues, les routes et les citoyens en pâtissent à cause des avaloirs bouchés. A

Alger centre, et à l’instar des communes à risque, c’est le branle bas de combat pour déboucher les 15 milles avaloirs de la commune de manière périodique.

« Nous n’attendons pas les pluies pour le faire. Une équipe est dédiée à l’opération de nettoyage des avaloirs qui a débuté à la mi-août et qui s’intensifie ces jours à l’approche de l’automne surtout pour les quartiers à risque », indique Abdelhamid Kadi, chef de département assainissement

de l’APC d’Alger centre. Et d’ajouter “il y a des quartiers construits en pente – Larbi Ben Mhidi, Audin, Abdelaziz mouzaoui avant d’atteindre l’avenue Abane Ramdane où les avaloirs sont obstrués à cause des pluies.” Du coup, révèle le responsable, on travaille sur un projet pour agrandir ces avaloirs. Selon les experts il existe 28 trous noirs au niveau de la capitale sujets à des inondations.

R.N.

RENTREE UNIVERSITAIRE

Les dossiers qui attendent Kamel Bedari

FAYÇAL ABDELGHANI

Des dossiers chauds attendent le nouveau ministre Kamel Bedari. La rentrée universitaire, le statut du professeur chercheur et les conditions socio-professionnelles du personnel enseignant.

La rentrée universitaire qui doit se dérouler officiellement à partir du 17 de ce mois sera chargée. Il est attendu près de 1.696.000 étudiants qui entament cette fois des cours en présentiel avec la mobilisation de tous les départements d’enseignements à cet effet. Le ministre de l’Enseignement supérieur Kamel Bedari qui vient de prendre ses nouvelles fonctions aura sur la table plusieurs dossiers qu’il va devoir gérer avec son équipe. Parmi ces dossiers, il y a celui du personnel enseignant et les points qui restent en suspens dont la question du statut du chercheur-enseignant attend une décision défi-

nitive. L’ancien ministre Benziane avait entamé les premiers pourparlers avec le syndicat des enseignants le mois de juin dernier avec comme point central la consécration d’un statut au chercheur avec toutes les modalités concernant la rémunération, ses déplacements à l’étranger et les séminaires ou colloques scientifiques dont il sera concerné. L’autre dossier est non des moindres, concerne l’amélioration des conditions socio-professionnelles des enseignants. Un premier contact devait se dérouler cette semaine entre le Cnes, principal représentant syndical, et le ministre sortant. Cette réunion a été reportée à plus tard sans aucune date arrêtée. La principale préoccupation du Cnes reste les salaires perçus actuellement malgré une légère amélioration du point indiciaire enregistré début 2022. Il ne reste pas moins que la catégorie des maîtres-assistants est la plus exposée aux

rémunérations jugées “inconsistantes » par rapport au volume horaire et la charge du travail. Il y a également, la question de la réforme du LMD qui doit être consacrée mais sans toucher aux grandes lignes de système qui a prouvé son efficacité ailleurs. La corporation universitaire s’attend à qu’il y ait une adaptation de ce système pédagogique dans certaines filières. La mise en place d’une commission permanente au niveau du ministère devra réexaminer les liftings à entamer avec l’association des professeurs et responsables de toutes les filières concernées. Enfin, le dossier de la numérisation de l’université qui occupe un chapitre important du budget alloué à cet effet, sera posé au menu puisque le secteur a déjà entamé une première opération depuis des années. Un bilan sera donc nécessaire pour situer l’évolution de ce vaste projet.

F.A.

EN PRÉVISION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Large élan de solidarité aux nécessiteux

Une vraie bouffée d’oxygène pour plusieurs familles, en ces temps de vaches maigres. L’esprit d’entraide et de bienfaisance revient encore une fois, avec ses lettres de noblesse et des actions de pitié. En effet, des assemblées communales, des associations caritatives et des bienfaiteurs, s’illustrent au fil des jours, par un programme, focalisé essentiellement autour de la prise en charge des couches défavorisées des quatre coins du pays. Une belle image d’une Algérie fidèle à ses coutumes. Une Algérie comme on la connaît et qu’on aime contempler. En effet, la société civile, dont se réclame le chef de l’État, multiplie les actions citoyennes et les initiatives en vue d’assurer une rentrée tout en confort aux familles qui ont du mal à joindre les deux bouts. Depuis plusieurs semaines, pour ne pas dire des mois, des campagnes de volontariat pour la collecte des articles scolaires au profit des enfants issus des familles nécessiteuses, aux orphelins et autres démunis ont été lancées. Ce déploiement demeure vivace, surtout que les retombées de l’épisode Covid-19 et ceux des bouleversements géostratégiques de l’heure se font encore ressentir. Cet effort national est souvent le fruit de la conjugaison des efforts des associations, des structures de l’État, et des opérateurs économiques. Alors que la rentrée scolaire est à quelques jours, foires et expositions regorgent d’articles scolaires et autres fournitures, à des prix défiant toute concurrence. De quoi reconforter les parents qui appréhendent le rituel automnal des achats incompressibles. Ces espaces de ventes promotionnelles se multiplient d’ailleurs à l’échelle du territoire national. Nombreuses associations se sont mises aussi de la partie en s’impliquant dans ce genre d’opérations tout en appelant les bienfaiteurs à contribuer à cette noble mission dans le but de rendre les enfants heureux lors de cette rentrée scolaire. Les commerçants pour leur part ont rejoint aussi cet élan de solidarité. C’est ce qui ressort de la part du président de l’Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA). Ce dernier, a assuré que malgré la crise et la stagnation du commerce, nombreux sont les commerçants qui contribuent aux différentes campagnes de dons des articles scolaires au profit des nécessiteux. “Durant des mois en effet, des grossistes et détaillants ont contribué avec ce qu’ils pouvaient, que ce soit des cartables, des tabliers, des cahiers, des chaussures et même des vêtements,” a-t-il précisé, ajoutant que les élèves du primaire et du collège sont ceux qui ont le plus besoin de campagnes de solidarité. “11 millions d’élèves est un nombre très important et nombreux sont les démunis et nécessiteux parmi ces élèves.”

I.A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya D'ILLIZI
Direction des équipements publics
NIF : 000 133019 000854

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° : 29 /2022

Intitulé de l'opération: Etude, Suivi et Réalisation d'une Polyclinique au niveau du site des 758 logements extension Belbachir, commune d'ILLIZI wilaya d' Illizi.

La Direction des Équipements Publics De La Wilaya D'Illizi lance : Un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour: Réalisation D'une Polyclinique au niveau du site des 785 logements extension belbachir Illizi en tout corps d'état.

Les entreprises intéressées, qualifiées catégories (04) ou plus en bâtiment (activité principale ou secondaire), ayant un chiffre d'affaires des trois (03) derniers années supérieure ou égale à 30.000.000.00 DA, et ayant réalisés Deux (02) Projets classés à la catégorie « B » ou Un (01) projets classés à la catégorie « C » ou plus, dont les attestations délivrées par un maître d'ouvrage public. (Ne sont pris en considération que les projets dont l'année de réalisation est inférieure ou égale à 10 ans), peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya d'Illizi.

Les offres comportent un dossier de candidature accompagné des pièces nécessaires, une offre technique et offre financière. Les soumissionnaires doivent adresser et/ ou déposer leurs offres auprès de la direction des équipements publics de la wilaya d'Illizi. Dans une enveloppe fermée et anonyme contient trois (03) enveloppes séparées et bien fermées (dossier de candidature, offre technique et offre financière) l'enveloppe extérieure doit être anonyme et devra porter uniquement l'adresse et les mentions suivantes :

Monsieur le Directeur des équipements publics de la wilaya d'Illizi.
Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale:
N° 29 /2022

Réalisation D'une Polyclinique au niveau du site des 785 logements extension belbachir Illizi en tout corps d'état
"à ne pas ouvrir"

Documents requis:

1 / dossier candidature

- déclaration de candidature remplie, signée et cachetée.
- déclaration de probité remplie, signée et cachetée.
- le statut pour les sociétés.
- RC électronique
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- chaque document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires.

A - capacités professionnelles:

- Certificat de qualification et de classification catégorie Quatre (04) ou plus en bâtiment (activité principale ou secondaire) en cour de validité.

B - capacités financières:

- Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :-Bilan annuels des trois (03) derniers années.

C- capacité Technique: les moyens humains, matériels et références professionnelles

- Une liste détaillée des moyens humains justifiée par (Attestation de déclaration à la CNAS + Attestation d'affiliation à la CNAS moins de trois (03) mois à la date de l'ouverture des plis, Diplôme pour l'encadrement).

- Une liste détaillée du matériel accompagné des pièces justificatives. (Carte grise + L'assurance en cour de validé pour le matériel roulant, PV huissier de justice dont la durée ne dépasse pas une Année pour le matériel non roulant).

- Références professionnelles: Certificats de bonne exécution des travaux délivrés par un maître d'ouvrage public. (Ne sont pris en considération que les projets dont l'année de réalisation est inférieure ou égale à 10 ans)

Remarque: Toutes les pièces doivent être valides le jour de l'ouverture des plis techniques et financiers.

- 2 / - offre technique:

- déclaration à souscrire remplie, signée et cachetée par le soumissionnaire ou la personne ayant la délégation légal de signature.
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- le cahier des charges rempli cacheté et signé portant à la dernière page, la mention manuscrites" lu et accepté"
- planning de réalisation signé et cacheté.

- 3 - offre financière:

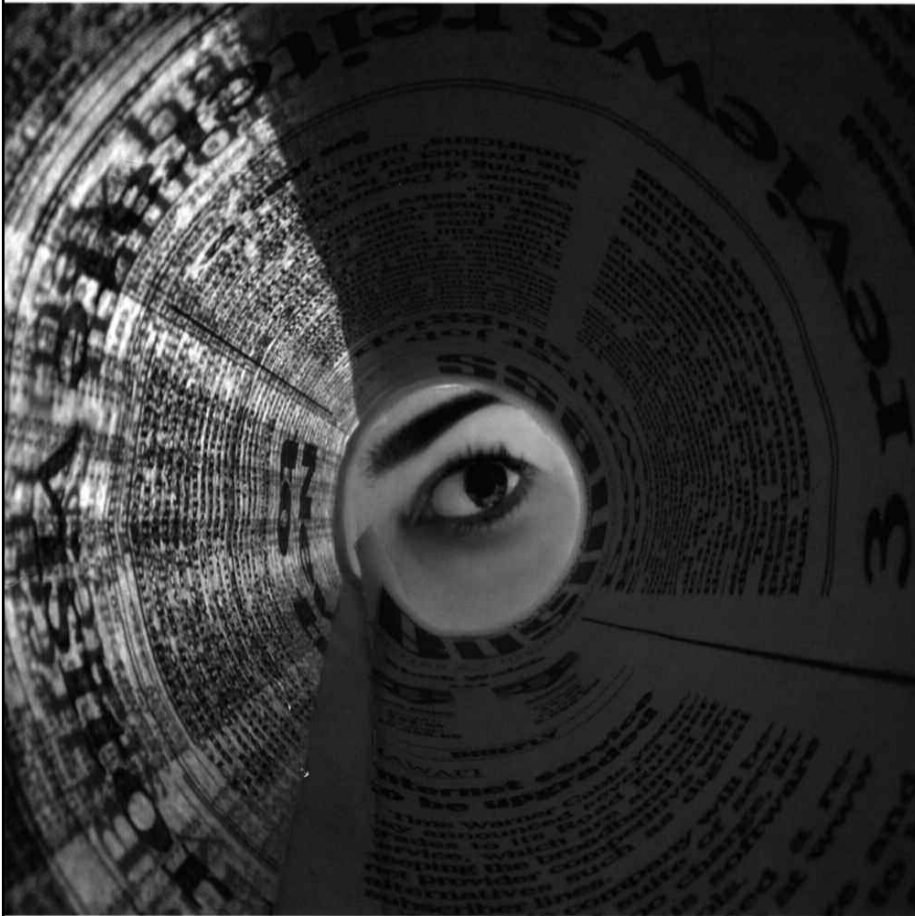
- la lettre de soumission remplie signé et cacheté.
- le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli signé et cacheté.
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli signé et cacheté.

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant la durée de préparation des offres Augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la date de préparation des offres qui est fixé à 21 jours à partir de la première parution de l'appel d'offre, avant 14h30, si cette date coïncide avec un jour férié celle-ci s'effectuera le jour ouvrable qui suit. L'ouverture des plis aura lieu à 14h30 du même jour au siège DEP d'ILLIZI, Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture.

Midi Libre n° 4588 - Lundi 12 septembre 2022 - Anep 2216 017 562

MIDI
Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

اعلان عن وفاة

ببالغ الحزن
و الاسى تلقت
عائلة فرج الله
نبا وفاة المجاهد
فرج الله عمار
الذي صادف يوم
07/09/2022



و بهذا المصاب الجلل تتقدم العائلة
الكريمة بالشكر و العرفان الى كل الافراد
الذين كانوا سندا في هذه المحنة كما
تدعوا كل الذين عرفوه الدعاء له
بالمغفرة و الرحمة راجيين من الله
تعالى ان يسكنه في جنات النعيم.

انا لله وانا اليه راجعون

L'ENJEU DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE

L'Algérie au centre de la reconfiguration du monde

En ce XXI^e siècle avec la crise ukrainienne, la crise énergétique et alimentaire, l'impact de l'épidémie du coronavirus et du réchauffement climatique rend irréversible la transition numérique et énergétique qui devrait modifier considérablement tant les politiques sécuritaires, économiques, sociales que les relations internationales avec la dominance de deux acteurs majeurs : les USA et la Chine.



PRODUCTION PHOENICICOLE EN AUGMENTATION EN ALGÉRIE

Enormes potentialités d'exportation de dattes

L'ENJEU DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE

L'Algérie au centre de la reconfiguration du monde

En ce XXI^e siècle avec la crise ukrainienne, la crise énergétique et alimentaire, l'impact de l'épidémie du coronavirus et du réchauffement climatique rend irréversible la transition numérique et énergétique qui devrait modifier considérablement tant les politiques sécuritaires, économiques, sociales que les relations internationales avec la dominance de deux acteurs majeurs : les USA et la Chine.

PAR ABDERRAHMANE
MEBTOUL*

Aucun pays ne s'est développé grâce aux matières premières y compris l'or, mais grâce au savoir et à la bonne gouvernance, une diplomatie n'étant forte que si l'économie est forte, ce qui explique le succès au XXI^e siècle de la Chine et des USA, les deux premières puissances économiques mondiales. Après avoir épuisé ses stocks d'or, avec la découverte de Christophe Colomb, l'Espagne a périclité pendant

plusieurs siècles où en 1962, l'Algérie était plus développée. Et c'est ce qui attend les pays producteurs d'hydrocarbures qui ne vivent que grâce à cette rente, où, actuellement, les recettes additionnelles, surtout pour les pays à fortes populations suffiront à peine pour importer les biens alimentaires dont les prix risquent de doubler, voire de tripler. Nous assistons à un profond bouleversement de l'ordre économique et géopolitique mondial où le commerce de l'énergie se modifie, l'inflation est de retour, la crise alimentaire guette bon nombre de pays, les chaînes d'approvisionnement se reconfigurent, les réseaux de paiement se fragmentent et certains pays émergents comme la Chine repensent leurs réserves de devises. C'est par une nouvelle gouvernance et un discours de vérité collant avec la réalité sociale, loin des bureaux climatisés de nos bureaucrates, que l'on trouvera les solutions à la crise actuelle qui touche pas seulement l'Algérie, mais tous les pays. Réconcilier les Algériens dans le cadre de la reconstruction nationale ne saurait concerner les crimes abjects, les faits graves de corruption et les actes d'atteinte à la souveraineté natio-

nale, ce qui démobiliserait les citoyens et renforcerait le sentiment d'injustice, mais c'est oeuvrer à éteindre tous les feux allumés par ceux qui travaillent contre l'unité nationale et dans le dessein de déchirer les liens qui lient les Algériens entre eux et qui veulent les mener vers l'aventure. L'objectif est de réconcilier les Algériens avec leur histoire et leur culture millénaire, nourries à nos racines amazighes et à notre fond arabo-musulman ; c'est bâtir un Etat fort, fondé sur la justice et le respect des droits humains ; c'est réunir dans un même projet moderniste toutes les sensibilités - en n'oubliant jamais la diaspora - qui ont en commun l'amour de la patrie et le souci de l'avenir de nos enfants afin de faire de l'Algérie un partenaire majeur sur la scène régionale et un pays écouté et respecté dans les arènes internationales où se décide le sort du monde, et l'Algérie, sans chauvinisme, en a les potentialités. Elle doit, pour cela, rétablir la vertu du travail créateur, loin des logiques rentières populistes dévastatrices, cimenté par un large front national solide. Le contrat social qui constitue justement un pacte pour la réus-



site de la transition concerne l'ensemble des segments de la société. L'aspect sécuritaire s'étant nettement amélioré grâce aux efforts de l'ANP et des forces de sécurité, la société algérienne se trouve naturellement confrontée à des tendances lourdes. D'où l'importance des dossiers éminemment politiques, comme celui des hydrocarbures, lieu de la production de la rente, du système financier, lieu de distribution de la rente, et celui du partenariat public-privé couplé avec celui d'un système socio-éducatif performant, lieu de la production de la plus-value qui, en

dynamique, engendrera de nouvelles forces sociales, soit rétrogrades, soit porteuses de progrès si l'on instaure une totale transparence pour une économie de marché véritablement concurrentielle productive, loin de tout monopole qu'il soit public ou privé. C'est dans le cadre d'une vision stratégique qu'il s'agit d'aborder l'impact de la transition énergétique, numérique, des grands projets structurants industriels et Bpht, des PMI/PME, des nouvelles technologies, de l'agriculture, la sécurité alimentaire et le problème de l'eau, enjeu primordial, du tourisme et bien d'autres seg-

ments où l'Algérie a des avantages comparatifs. Ainsi, l'opérationnalité de la nouvelle loi d'investissement adoptée le 27 juin dernier par l'APN, puis le 13 juillet par le Conseil de la nation et signée le 24 juillet dernier par le président de la République, a été publiée au *J.O.* n°50., pour qu'elle soit vraiment efficace, c'est tout l'écosystème éco-social du pays qu'il faudrait revoir, en premier, mettre fin au terrorisme bureaucratique alimenté par la sphère informelle, en libérant les énergies créatrices. Avec la stabilité juridique, évitant ces perpétuels changements de lois et la stabi-

lité monétaire qui permettent la visibilité à moyen et long terme, c'est la condition sine qua non pour développer les activités à forte valeur ajoutée, assurer un développement territorial durable et équilibré, valoriser les ressources naturelles et les matières premières locales, favoriser le transfert technologique et développer l'innovation et l'économie de la connaissance et également afin de favoriser la généralisation de l'utilisation des nouvelles technologies, la dynamisation de la création d'emplois pérennes, la promotion de la compétence des ressources humaines et le renforcement et l'amélioration de la compétitivité et la capacité d'exportation de l'économie nationale (notre contribution au quotidien *El Moudjahid* 03/08/2022). Ainsi, le nouveau Code d'investissement dans le cadre d'une vision stratégique et une nouvelle gouvernance, conciliant efficacité économique et la nécessaire cohésion sociale, pourra attirer de nombreux investisseurs nationaux et étrangers devant être attentifs aux circlaires d'application. Aussi, face à la nouvelle reconfiguration du monde et au risque de la stagflation (combinaison de la décroissance et de l'infla-

tion et du chômage), l'Algérie, acteur stratégique de la stabilité des espaces méditerranéens et africains, pays à fortes potentialités, doit fonder son développement sur une nouvelle gouvernance et un large front national et ce, afin d'asseoir une économie diversifiée moins dépendante de la rente des hydrocarbures. La contrainte du financement interne et externe reste posée malgré la baisse du stock et du principal de la dette et de l'importance des réserves de change. Des dysfonctionnements ralentissent l'attrait de l'investissement national et direct étranger, incontournable pour bouleverser les comportements bureaucratiques rentiers, combler le déficit d'épargne et permettre la relance économique. Le grand défi, posant la problématique de la Sécurité nationale, est l'adaptation de l'Algérie à ces profonds bouleversements devant rompre avec la mentalité bureaucratique rentière. Il s'agira pour les Algériens de faire face aux nouveaux défis du monde, de privilégier l'unité nationale en tenant compte de nos différentes sensibilités, l'unanimité étant source de décadence, le plus grand ignorant étant celui qui

prétend tout savoir. C'est que l'ère des confrontations n'a eu cours que parce que les extrémismes ont prévalu dans un environnement fait de suspicion et d'exclusion. Connaître l'Autre, c'est aller vers lui, c'est le comprendre, mieux le connaître. L'Algérie a toujours été au carrefour des échanges en Méditerranée. De Saint Augustin à l'Emir Abdelkader, les apports de l'Algérie à la spiritualité, à la tolérance et à la culture universelle ne peuvent que nous prédisposer à être attentifs aux fractures contemporaines. Pour terminer je citerai Voltaire : « *Monsieur je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais de toutes mes forces pour que vous puissiez toujours le dire.* » et Roger Garaudy : « *Il n'y a de véritable dialogue des civilisations que si chacun est pénétré de cette certitude que l'autre homme, c'est ce qui manque pour être pleinement un homme.* »

*Professeur des universités,
docteur d'Etat 1974 - Expert
international - Expert-comptable
de l'Institut supérieur de
gestion de Lille, France -

L'Algérie doit dépasser la logique rentière face aux tensions géostratégiques

La tendance conservatrice majoritaire au niveau de certains appareils liée aux intérêts du monopole et de la rente bloque les réformes sous le couvert d'un discours nationaliste chauviniste. D'une manière étrange, ils prônent la défense de la République, mais, fait unique dans les annales de l'histoire, sans la démocratie, et invoquent un slogan qui n'existe nulle part dans le monde de l'économie de marché étatique spécifiquement algérienne. Aussi, la tendance rentière consiste à gérer le dossier des réformes selon une vision bureaucratique à partir d'injonctions administratives reposant sur des relais administratifs, le

bureau, nécessaire dans toute société, mais à la différence des pays développés analysés par Max Weber, étant un facteur bloquant. Cela se traduit objectivement auprès des observateurs nationaux et internationaux par un immobilisme, oubliant que le monde ne nous attend pas, que l'Algérie ne vit pas dans un îlot isolé et que les discours triomphalistes démagogiques sont sources de névrose collective. Les forces sociales réformistes militent pour développer l'économie de marché humanisée, conciliant l'efficacité économique et la nécessaire cohésion sociale afin de démocratiser la décision économique et politique s'inscrivant

dans la mise en place de la démocratie, tenant compte de notre anthropologie culturelle, évitant de plaquer des schémas sociaux importés, liée à un Etat de droit basé sur la transparence, impliquant l'ensemble des acteurs économiques, politiques et sociaux avec un rôle important à l'Etat régulateur. Les réformes, au-delà des résistances naturelles des tenants de la rente, reposant sur la concertation sociale et le dialogue en réhabilitant le capital humain, en cette ère du XXI^e siècle, ère du savoir basée sur les nouvelles technologies, sont la base du développement en ce monde interdépendant en perpétuel mouvement, où le temps,

c'est de l'argent : toute nation qui n'avance pas recule. Au diktat se substitue la concertation et le dialogue permanent entre les différents acteurs concernés par les opérations des réformes, en évitant à tout prix la segmentation et la centralisation des décisions, produit de toute démarche bureaucratique autoritaire néfaste. Il s'ensuit l'urgence d'avoir des objectifs politiques précis et une cohérence dans les actions pilotées par des structures politiques, techniques mais aussi sociales, comme la société civile et les organisations non gouvernementales, tissant ainsi des réseaux décentralisés. Ces structures, souples dans leur organisa-

tion et efficaces dans leurs actions, ont pour objectif des réalisations concrètes, loin des discours démobilisateurs s'inscrivant dans le cadre d'une libéralisation à vocation sociale. Ces actions seraient un signe fort de la volonté politique de l'instauration de l'économie de marché et, par là, de l'adhésion tant des citoyens que de la communauté nationale et internationale à l'esprit des réformes. L'objectif essentiel est la démocratisation de la gestion de la rente, propriété de toute la collectivité nationale, de la dynamisation du secteur privé national et international. L'intégration de la sphère informelle marchande et

productive, avec la généralisation des titres de propriété, est l'élément fondamental pour l'émergence de la bonne gouvernance et d'un Etat de droit en Algérie. Cette dernière draine avec des données officielles contradictoires, reflet de l'effritement du système d'information, entre 6.000 et 10.000 milliards de dinars, soit entre 33 et 45% de la masse monétaire en circulation et presque autant en termes d'occupation de la population active. Bouleversement géostratégique, où le culturel sera dominant ce XXI^e siècle avec de nouveaux comportements, il y a lieu de combattre et de démystifier cette vision de sinistrose que certains

veulent propager vis-à-vis de l'Algérie, dans des buts d'intérêts personnels étroits, en voulant perpétuer la crise.

Réconcilier les Algériens

Les objectifs stratégiques sont le renforcement et la modernisation de l'Etat, la poursuite du développement économique, social et culturel à la mesure de nos ambitions nationales. La Réconciliation nationale, c'est œuvrer pour éteindre tous les feux allumés par ceux qui travaillent contre l'unité nationale, dans le dessein de déchirer les liens qui lient les Algériens entre eux et qui veulent les mener vers l'aventure ; c'est réconcilier les

Algériens avec leur histoire et leur culture millénaire, nourries à nos racines amazighes et à notre fond arabo-musulman ; c'est bâtir un Etat fort, fondé sur la justice et le respect des droits humains ; c'est réunir dans un même projet moderniste toutes les sensibilités qui ont en commun l'amour de la patrie et le souci de l'avenir de nos enfants afin de faire de l'Algérie un partenaire majeur sur la scène régionale et un pays écouté et respecté dans les arènes internationales où se décide le sort du monde. Et l'Algérie sans chauvinisme en a les potentialités devant rétablir surtout la Morale, tant des dirigeants que des citoyens, en un mot la vertu du

travail créateur, loin des logiques rentières populistes dévastatrices. Forte de la mobilisation des acteurs internes favorables et par une solidarité sans faille, devant tenir compte des différentes sensibilités, l'unanimité étant source de décadence, l'Algérie, qui en termes géostratégiques est un élément indispensable à la stabilité euro-méditerranéenne et africaine qui constitue son espace naturel, par une politique plus clairement affichée se traduisant par des actes, peut faire aboutir le processus des réformes inséparables d'une profonde démocratisation de la société algérienne.

ABDERRAHMANE
MEBTOUL*

PRODUCTION PHOENICICOLE EN AUGMENTATION EN ALGÉRIE

Enormes potentialités d'exportation de dattes

L'Algérie, classée parmi les plus grands producteurs de dattes dans le monde, est en mesure d'augmenter ses exportations de dattes algériennes à plus de 500 millions dollars, selon les prévisions statistiques.

PAR AMAR AOUIMER



« **L**a mobilisation des compétences des ministères du Commerce, de l'Agriculture et du Développement rural, des Finances, de l'Industrie, ainsi que les agriculteurs et les exportateurs, dans le cadre d'une équipe, est en mesure d'augmenter les exportations de dattes algériennes à 500 millions dollars », selon les autorités en charge du commerce extérieur.

L'exportation des dattes pourrait atteindre un montant très appréciable durant les prochaines années en ce sens que Deglet Nour est très prisée sur le marché mondial, notamment en Europe et en Amérique du Nord.

Il est utile de préciser que la valeur financière actuelle ne reflète pas le volume de production de dattes en Algérie, selon les autorités.

Pour rappel, la Direction des services agricoles de la wilaya de Biskra avait planifié une production de 4,8 millions de quintaux de dattes, dont 3,5 millions de quintaux de Deglet Nour de qualité supérieure.

71 millions de dollars d'exportations en 2020

L'exportation constitue une importante option alternative sur laquelle mise le secteur pour encourager les jeunes à l'investissement agricole, générer des emplois et atteindre l'autosuffisance alimentaire, estiment les experts.

Pour exporter des quantités impor-

tantes de dattes, les moyens logistiques adéquats sont indispensables, tels que les lignes aériennes internationales entre Biskra et les capitales des pays occidentaux et les principales villes asiatiques et africaines.

Le compte-rendu de l'Agence nationale d'information montre les opportunités réelles d'exportation de dattes algériennes.

Accès fluide des dattes algériennes aux marchés internationaux

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a affirmé que les dattes algériennes exportées "ne connaissent aucun obstacle dans leur accès aux marchés internationaux", soulignant que les quantités exportées étaient appelées à la hausse.

"Suite aux informations relayées récemment sur les réseaux sociaux, selon lesquelles une cargaison de dattes destinée à l'exportation à des pays étrangers aurait été retournée, le ministère tient à apporter des précisions à ce sujet en vue d'éclairer l'opinion publique", lit-on dans le communiqué.

"Les pesticides utilisés pour lutter contre les parasites végétaux ou animaux des cultures sont homologués et inscrits sur l'Index des produits phyto-

sanitaires à usage agricole adopté par la Commission nationale intersectorielle d'homologation (Agriculture, Commerce, Santé...)"

La Commission a "homologué depuis 2010 l'insecticide Diflubenzuron pour lutter contre le Boufaroua (araignée minuscule) et le Myeloïs (ver de la datte). Son homologation a été renouvelée en 2020 après vérification par les membres de ladite Commission que le pesticide répondait aux exigences phytosanitaires applicables au niveau international", a précisé la même source.

Le ministère a relevé que "l'utilisation du Diflubenzuron a donné des résultats positifs dans la lutte contre le Boufaroua (araignée minuscule) et le Myeloïs (ver de la datte), depuis son homologation en 2010, assurant qu'il n'avait aucune répercussion sur la santé humaine, au vu de sa capacité à se dégrader en moins de 14 jours. Il est, de ce fait, impossible d'en détecter des résidus sur des dattes destinées à l'exportation 8 mois plus tard", ajoute le document.

Aucun problème quant à l'accès aux marchés internationaux

"L'Algérie, en sa qualité de membre de la Convention internationale pour

la protection des végétaux (CIPV), représentée par le ministère de l'Agriculture, n'a été destinataire d'aucune plainte ou note officielle de la part des représentants officiels de la santé des végétaux dans les pays importateurs concernant le refus de nos dattes pour des raisons de santé végétale, ce qui prouve que nos dattes ne connaissent aucun problème quant à leur accès aux marchés internationaux", précise le ministère, soulignant que "les exportations de nos dattes connaissent, actuellement, une tendance haussière, contrairement aux informations fallacieuses relayées sur les réseaux sociaux aux fins d'attenter à la renommée de notre produit national".

"Il est clair que la campagne de lutte contre le Boufaroua (araignée minuscule) en utilisant le Diflubenzuron prend fin le 30 août de chaque année. Le traitement s'effectue avant la maturation du fruit", a-t-il expliqué, affirmant qu'il "n'y a pas de résidus des substances de traitement sur les dattes, en témoignent les analyses faites sur des échantillons au niveau des laboratoires agréés".

Le ministère de l'Agriculture rassure que "la programmation des opérations d'exportation se déroule dans de bonnes conditions pour la prochaine campagne", ajoutant que "des milliers de tonnes de dattes, toutes variétés confondues, sont exportées sans aucun problème".

"Toutes les informations attestant du contraire sont infondées et non crédibles", insiste le ministère, ajoutant que "les services de contrôle accordent un intérêt particulier et extrême aux conditions de salubrité pour garantir un produit de qualité supérieure valable tant aux citoyens que pour les exportateurs".

A. A.

NOUVELLE LOI SUR L'INVESTISSEMENT

Les textes d'application bientôt promulgués

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a annoncé la promulgation prochaine des textes d'application relatifs à la nouvelle loi sur l'investissement, ce qui permettra de connaître les noms des sociétés qui activeront dans le domaine de la construction automobile locale. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion avec les directeurs centraux et locaux du secteur de l'industrie, le ministre a affirmé que des négociations ont été engagées avec de "grands constructeurs automobiles" dont "les noms seront connus après la promulgation, les prochains jours, des textes d'application relatifs à la nouvelle loi sur

l'investissement". "Le secteur s'attèle à la mise en place d'une industrie automobile sur de bonnes bases avec un taux d'intégration acceptable", a-t-il ajouté. Rappelant, dans ce sillage, certains détails sur l'activité de ces compagnies, le ministre a souligné que "le secteur focalisera, la première année, sur l'opération de montage automobile avant d'installer une véritable industrie à partir de la deuxième année". "Aucune autorisation n'a été accordée pour le moment", a fait savoir M. Zeghdar, ajoutant que les délais étaient "tributaires de l'interaction des constructeurs automobiles avec les conditions imposées par

l'Etat concernant la création d'une véritable industrie".

Vers la création d'un Holding pour la construction automobile

Par ailleurs, M. Zeghdar a fait savoir que son département était en passe de recenser les entreprises confisquées par la justice afin de les fusionner dans le cadre d'un Holding devant inclure de 42 entreprises.

Plus de 9.000 emplois ont été préservés dans ces entreprises confisquées relevant des secteurs du bâtiment, d'industrie et des transports, a-t-il poursuivi. Au sujet de la rencontre, M. Zeghdar a mis en avant le rôle des

directeurs de l'industrie locaux en matière de promotion de leurs activités notamment les ressources humaines et les structures de leurs wilayas en vue d'attirer des investisseurs locaux ou étrangers.

Les directeurs locaux disposent de tous les moyens en coordination avec les walis afin de permettre aux représentants du secteur de s'acquitter de leurs missions dans de bonnes conditions, a-t-il mis en avant, ajoutant que "la loi sur l'investissement a accordé de plus larges prérogatives aux directeurs locaux pour la mise en œuvre de la relance".

R. E.

BÉCHAR

Reprise de l'approvisionnement en AEP



Après les perturbations enregistrées ces derniers jours, l'opération d'alimentation de la commune de Béchar en eau potable reprendra, ce samedi en début de soirée, à partir de quatre stations de pompage du champ de captage des eaux albiennes de Boussir, a-t-on appris des responsables de l'Algérienne des eaux (ADE).

"Affectée par dix grandes fuites enregistrées samedi dernier sur le réseau de canalisation d'acheminement des eaux des dix forages du champ de captage des eaux albiennes de Boussir, sur une longueur de 190 km, l'alimentation de la commune de Bechar en eau potable, a connu d'énormes perturbations", a indiqué à la presse le directeur régional de l'ADE, Bouazza Hadj Bouabdellah, qui n'a pas manqué de présenter ses excuses auprès des habitants. "Toutes les fuites ont été réparées par nos équipes techniques et le pompage des eaux et leur distribution aux habi-

tants débutera ce samedi en début de soirée", a ajouté M. Hadj Bouabdellah. Le projet de transfert des eaux albiennes du champ de captage de Boussir dans la région frontalière de Béni-Ounif, mis en exploitation, début juillet dernier, a permis le transfert de 30.000 m³/jour vers la ville de Bechar, a fait savoir la direction locale des Ressources en eau (DRE). La réalisation de ce projet hydraulique d'envergure a nécessité, selon la même source, une enveloppe financière de plus de neuf (9) milliards de DA.

EL BAYADH

Plus de 16.000 quintaux de céréales engrangés

La coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de la wilaya d'El-Bayadh a réceptionné plus de 16.000 quintaux de différentes variétés de céréales au titre de la campagne des labours-semailles, qui s'est achevée récemment, a-t-on appris, samedi, du directeur de cette coopérative. Mohamed Atbi a indiqué qu'il a été collecté plus de 9.000 quintaux de blé dur, plus de 480 quintaux de blé tendre et plus de 6.600 quintaux d'orge. Le reste est constitué de 290 quintaux d'avoine, assurant que le paiement des récoltes a été effectué pour près de 440 céréaliculteurs. Le même responsable a valorisé la large adhésion des agriculteurs pour cette opération de livraison de leur produits aux coopératives, faisant observer que l'opération, menée conjointement avec la direction locale des services agricoles, se poursuivra jusqu'à la fin de ce mois de septembre. Selon la même source, les agriculteurs qui ont livré leurs productions à la CCLS ont reçu leur argent en un



temps très court et dans de bonnes conditions. Par ailleurs, tous les moyens ont été mobilisés pour la réussite de cette opération de réception des récoltes de céréales, à l'instar de l'ouverture de deux points de ramassage à Bougtob

et El Bayadh, qui totalisent une capacité de stockage de plus de 70.000 quintaux, a fait observer M. Atbi. Il a également signalé qu'il sera procédé au transfert de la récolte, dans une étape prochaine, vers les docks silos principaux relevant de la CCLS.

TAMANRASSET

Attribution de plus de 950 logements publics locatifs

Pas moins de 956 logements publics locatifs (LPL) ont été attribués à leurs bénéficiaires de la wilaya de Tamanrasset dans le cadre de l'achèvement du programme d'attribution inscrit au titre des festivités du 60e anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse. Ces unités d'habitat sont localisées au niveau de différents quartiers de la commune de Tamanrasset, dont Adriane, Inkouf, cité Essalem, Tahaggart et Metnatlet, a indiqué le wali de Tamanrasset, Mustapha Koriche, lors de la cérémonie de remise des clefs au siège de la wilaya. L'on relève qu'un quota de 545 LPL et 500 unités d'habitat rural avaient été distribués à travers différentes régions de la wilaya dans le cadre de la célébration de la fête de l'indépendance, le 5 juillet dernier. Le même responsable a fait savoir qu'une tranche de 1.000 lots de terrain à bâtir sera attribuée prochainement aux bénéficiaires après achèvement des travaux d'aménagement et de réalisation des voiries et réseaux divers (VRD). La wilaya de Tamanrasset s'est vue accorder une tranche de 500 aides à l'habitat rural à répartir prochainement au niveau des communes concernées chargées d'établir les listes des bénéficiaires.

MÉDÉA

Plus d'un milliard DA pour le transport et les cantines scolaires

Une dotation financière d'un montant de 340 millions DA a été orientée vers le transport scolaire couvrant les dépenses de fonctionnement et les frais de location des autobus mis à la disposition des élèves de la wilaya, a-t-il précisé, lors d'un point de presse organisé au siège de la wilaya. Selon le chef de l'exécutif local, 730 autobus sont affectés au transport scolaire, dont 269 autobus loués auprès de transporteurs privés, affirmant que d'autres autobus viendront renforcer, si nécessaire, le parc de transport scolaire local. Il a fait état, par ailleurs, de la mobilisation d'une enveloppe financière de 770 millions de dinars pour la restauration scolaire qui va toucher 92% des élèves scolarisés dans 715 écoles réparties à travers les 64 communes de la wilaya. Les 8% élèves restants résident à proximité de leur lieux de scolarité et peuvent se passer du régime de demi-pension. Par ailleurs, le wali a fait savoir que le secteur de l'éducation s'est renforcé, cette année de quatorze nouveaux établissements éducation, dont neuf écoles primaires, situées en majorité dans des zones enclavées, deux établissements d'enseignement moyen, et trois lycées. En outre, plus de cinquante classes d'extension ont été réalisées au sein de nombreux établissements éducatifs des trois paliers scolaires et mises à la disposition du secteur, lequel a bénéficié également de quatre nouvelles cantines scolaires qui viendront s'ajouter aux 600 autres cantines scolaires recensées dans la wilaya, a indiqué Djahid Mous.

APS

Masques et gants, fausse bonne idée contre le coronavirus

Face à la propagation du coronavirus, masques et gants sont presque devenus tendance, "juste au cas où". Mais pour la population générale, les porter n'est pas forcément efficace, et peut même favoriser la contamination, mettent en garde des experts.

À Paris, juste avant l'entrée en vigueur d'un confinement sans précédent, il était facile de croiser sur les trottoirs des porteurs de masque, simple masque chirurgical ou masque à haut niveau de protection dits FFP2. Pourtant les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé sont claires : le plus important est de se laver les mains, d'éviter de se toucher le visage et de garder ses distances. Il faut porter un masque si on est malade ou quand on s'occupe d'une personne présumée infectée par le coronavirus.

"Porter un masque peut vous empêcher de transmettre la maladie à quelqu'un d'autre", soulignait récemment le docteur Mike Ryan, directeur des programmes d'urgence de l'organi-



sation onusienne. Mais "il y a des limites quant à la capacité du masque à vous protéger d'une contamination", ajoutait-il, assurant toutefois "ne pas critiquer ceux qui portent des masques".

Les consignes sont d'autant plus importantes que ces objets de prévention sont nécessaires au personnel de santé et que l'OMS, qui estime qu'il faudrait 89 millions de masques par

mois dans la lutte contre le Covid-19, a alerté contre un "rapide épuisement" des équipements de protection au niveau mondial.

"Faux sentiment de sécurité"

Une mère de famille, qui préfère ne pas donner son nom, reconnaît avoir eu son masque par "la mère d'une amie qui travaille dans un hôpital",

alors que certains soignants se plaignent de ne pas pouvoir en obtenir.

Au delà de pénaliser médecins ou infirmiers en première ligne dans la lutte contre l'épidémie, porter un masque peut avoir un effet contre-productif car les règles d'utilisation et d'élimination sont strictes : se laver les mains avant, l'installer sur le visage sans que l'air ne puisse passer, ne pas toucher le masque une fois qu'il est en place ou se laver les mains tout de suite si c'est le cas...

Mais les gens sont tout le temps en train de manipuler leur masque (...) et c'est potentiellement en le manipulant qu'on se contamine, puisque par hasard si on a croisé le virus, il y a du virus sur le masque.

Le virus ne se transmet pas par la peau, mais quand la main (ou le gant) transfère des gouttelettes infectées jusqu'au nez ou à la bouche.

Or selon une étude publiée en 2015 dans la revue *American Journal of Infection Control*, on se toucherait le visage une vingtaine de fois chaque heure. En plus, "porter des gants peut donner aux gens un faux sentiment de sécurité", insiste le Dr Adalja, notant que les gants d'hôpitaux, pas destinés à une utilisation dans la vie quotidienne, peuvent se déchirer.

GASTRO-ENTÉRITE

Que faut-il manger ?

Chaque hiver, l'épidémie de gastro est au rendez-vous. Pendant cette épreuve, il est difficile de s'alimenter correctement, en raison des diarrhées et des vomissements. Une alimentation adaptée peut pourtant vous aider à limiter la durée des symptômes et à reconstruire votre flore intestinale. Nos conseils.

La gastro-entérite est une infection du système digestif. Elle entraîne de nombreux symptômes comme la nausée, les vomissements, les crampes abdominales ou encore la diarrhée. Certains aliments et boissons aident le corps à se remettre plus vite de cette épreuve. Pour soigner une gastro-entérite, il existe plusieurs solutions : la prise de solutés de réhydratation orale (SRO) pour éviter la déshydratation, une bonne hydratation (boire souvent et par petites quantités), réduire l'intensité et la durée de la diarrhée (ralentisseurs du transit intestinal, adsorbants/protecteurs intestinaux...) et une approche diététique. Face à la gastro, l'alimentation est capitale. Découvrez les principales recommandations.

Les vomissements et les diarrhées entraînent une perte d'eau et de sels minéraux. Pour la compenser et éviter la déshydratation, il faut boire beaucoup, au moins 2 litres de boisson par jour (eau plate riche en sodium, bouillon de légumes salé, tisanes



sucrées...). Vous pouvez ajouter un peu de sucre dans l'eau, particulièrement pour les enfants, ou boire des boissons sucrées comme des sodas à condition de remuer suffisamment longtemps pour supprimer tout le gaz. Évitez les boissons gazeuses qui peuvent favoriser les ballonnements, les jus de fruits, et bien sûr les boissons alcoolisées qui favorisent la déshydratation.

Les premiers jours, il est souvent difficile de manger correctement mais essayez toujours de manger un peu.

Au fur et à mesure que le transit se calme, il est important de reprendre une alimentation diversifiée. Et, dès que l'on commence à s'alimenter un peu plus, il est recommandé de faire plusieurs petits repas au cours de la journée.

Les aliments à privilégier

Lorsque vous avez la gastro, privilégiez les aliments qui vont ralentir le transit et restaurer la flore :

*Des féculents (riz bien cuit, pâtes

blanches...);

*Du poisson maigre cuit à l'eau ou à la vapeur de préférence ;

*De la viande maigre, grillée de préférence, ou du jambon, du poulet... ;

*Des carottes cuites (surtout pas crues) ;

*Des fromages à pâte cuite ;

*Du yaourt au bifidus (probiotiques);

*Des pommes râpées ou en compote ;

*De la banane bien mûre ;

*Des biscuits tartinés de miel ou de gelée de fruits.

Il faut éviter de consommer des aliments riches en fibres qui vont stimuler le transit intestinal. Il vaut mieux aussi éviter de consommer des aliments trop gras. Évitez donc :

*Les féculents complets (pain complet, riz complet...);

*Les légumineuses (haricots secs, lentilles...);

*Les fruits frais (à l'exception de la banane), préférez des gelées, confitures, compotes ;

*Les légumes verts ;

*Les fruits et légumes crus de manière générale ;

*Les fritures ;

*Les plats épicés.

Évitez tous les excès dans les trois jours suivant l'épisode de gastro-entérite. Une fois que les symptômes digestifs se calment, reprenez progressivement votre alimentation habituelle.

TUNISIE

Manifestation pour réclamer la libération d'un journaliste

Des dizaines de militants et de journalistes ont manifesté, vendredi à Tunis, pour réclamer la libération d'un collègue placé en garde à vue depuis deux jours pour des soupçons de "terrorisme".

Ghassen Ben Khelifa, chef du site d'information engagé *Inhiyez*, qui s'oppose à toute normalisation entre les pays arabes et Israël et défend farouchement la cause palestinienne, a été arrêté à son domicile mardi.

Des agents de la police ont fouillé sa maison et saisi deux ordinateurs selon des médias locaux.

Le pôle judiciaire antiterroriste a décidé de le placer en détention provisoire, a indiqué Amira Mohamed, vice-présidente du Syndicat national des journalistes (Snjt).

Son avocat, cité par les médias, a affirmé que M. Ben Khelifa était soupçonné d'être l'administrateur d'une page Facebook "incitant au terrorisme".

"Nous n'avons aucune explication sur les raisons de son arrestation", a affirmé Amira Mohamed, déplorant les poursuites engagées contre les journalistes "pour les intimider et les faire taire, ce qui repré-



sente une menace sérieuse contre la liberté de la presse". A l'appel du SNJT du comité de défense du journaliste et des activistes de la société civile, des dizaines de personnes ont manifesté vendredi sur l'avenue Habib-Bourguiba où un important dispositif policier a été déployé, a constaté une journaliste de l'AFP.

"Lâchez-nous", "Libérez Ghassen", "A

bas la répression de l'Etat", ont scandé les protestataires qui ont également crié des slogans contre la police et le ministère de l'Intérieur.

"Non à la répression des journalistes", "Ne touche pas à la liberté d'expression", "La liberté de la presse est menacée", pouvait-on lire sur des affiches brandies par les manifestants.

Plusieurs ONG locales et internationales ont déploré un "recul" des libertés en Tunisie depuis que le président Kais Saïed s'est arrogé les pleins pouvoirs le 25 juillet 2021. Dans son rapport publié début mai, le Snjt a alerté sur des "menaces sérieuses" pesant sur la liberté de la presse dans le pays.

MAROC

Manifestation contre l'ambassadeur sioniste

Une centaine de manifestants pro-palestiniens ont dénoncé vendredi à Rabat la normalisation avec Israël après le rappel du diplomate en chef israélien au Maroc, David Govrin, soupçonné selon la presse israélienne d'inconduites sexuelles.

La foule a chanté des slogans contre le rapprochement entre le royaume chérifien et l'Etat hébreu, fustigeant M. Govrin, l'ambassadeur d'Israël au Maroc, et le chef de la diplomatie marocaine Nasser Bourita. "Aujourd'hui nous sommes devant le Parlement pour protester contre les actes hideux commis par le responsable du bureau de liaison israélien au Maroc (David Govrin)", a déclaré Amine

Abdelhamid, militant du Front marocain pour la Palestine et contre la normalisation. "La dignité du Maroc n'est pas à vendre, la normalisation doit cesser", a plaidé l'activiste.

Le rassemblement en face du Parlement, dans le centre de la capitale, s'est déroulé dans le calme, surveillé par un dispositif policier très discret. Un drapeau israélien a été brûlé à la fin de la manifestation.

Lundi, la chaîne publique israélienne *Kan* avait rapporté qu'une délégation du ministère des Affaires étrangères s'était rendue à Rabat afin d'enquêter sur des allégations d'abus sexuels concernant David Govrin, un diplomate expérimenté de 59 ans.

Selon la presse israélienne, les allégations concernent l'exploitation de femmes locales, harcèlement sexuel et atteinte à la pudeur. L'enquête s'intéresse également à une série présumée de malversations et notamment à la disparition d'un cadeau envoyé par le roi du Maroc à l'occasion de la fête de l'indépendance d'Israël et qui n'aurait pas été remis au gouvernement comme le veut l'usage.

M. Govrin se trouve actuellement en Israël et est impliqué dans une enquête en cours, selon une source diplomatique à Jérusalem. Les autorités marocaines se sont gardées de tout commentaire.

Après les Emirats arabes unis, le Bahreïn

et le Soudan, le Maroc a normalisé ses relations avec Israël en décembre 2020 sous l'impulsion des Etats-Unis, en contrepartie d'une reconnaissance américaine de sa "souveraineté" sur le territoire disputé du Sahara occidental. Mais l'affaire tombe au plus mal, au moment où cette normalisation s'accompagne d'un flux de plus en plus régulier d'échanges et de visites tous azimuts entre les deux pays.

Ainsi, le numéro deux des Forces armées marocaines (FAR), le général Belkhir El Farouk, est attendu la semaine prochaine à Tel Aviv pour une conférence militaire internationale.

POUR LUTTER CONTRE LE JIHADISME

Le Bénin sollicite le soutien du Rwanda

Le Bénin est actuellement en discussions avec le Rwanda pour qu'il lui fournisse un soutien logistique et une expertise dans sa lutte contre le jihadisme dans le nord, a déclaré vendredi le porte-parole de la présidence béninoise.

L'armée béninoise est déployée dans la région septentrionale pour contenir les groupes jihadistes présents chez ses voisins nigérien et burkinabé, qui y mènent des incursions et attaquent les forces de sécurité. Elle cherche actuellement à renforcer son dispositif sécuritaire.

"Comme avec le Niger et le Burkina Faso, nous discutons avec le Rwanda pour l'appui logistique et la fourniture d'une expertise", a confirmé le porte-parole de la pré-

sidence Wilfried Houngbédji.

"Mais l'accord à venir ne prévoit pas de déploiement au sol de troupes rwandaises", a-t-il ajouté.

Cette précision fait suite à la publication d'un article de Africa Intelligence, un média d'information spécialisé sur l'Afrique, qui rapporte que des "négociations secrètes entre Kigali et Cotonou" sont en cours pour le déploiement de plusieurs centaines de soldats et d'experts rwandais dans le nord du Bénin.

"Le nombre d'éléments rwandais qui devraient être projetés, dans un premier temps, est estimé à 350. Un chiffre qui pourrait ensuite doubler", selon les informations de ce média, qui précise que les

négociations viennent d'entrer dans leur phase finale.

"Je ne peux pas faire de commentaire à ce sujet, mais ce que je peux confirmer, c'est qu'il existe une coopération en matière de défense entre nos deux pays", a déclaré Ronald Rwivanga, porte-parole des forces de défense du Rwanda, interrogé par l'AFP. Le chef d'état-major des forces armées béninoises, le général Fructueux Gbaguidi, s'était rendu en juillet dernier au Rwanda pour des entretiens bilatéraux visant à approfondir les relations existantes entre les deux armées, selon un communiqué du ministère rwandais de la Défense.

Les pays côtiers, comme le Bénin, le

Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire, cherchent à renforcer leur dispositif militaire pour sécuriser leurs frontières avec le Mali, le Niger et le Burkina Faso, après une série de raids. Ils s'inquiètent désormais de possibles recrutements des groupes jihadistes au sein des populations. L'année dernière, l'armée rwandaise a déployé environ 1.000 soldats dans le nord du Mozambique pour aider Maputo dans sa lutte antijihadiste.

Selon certaines sources, les troupes rwandaises ont été parmi les plus efficaces et sont les plus fréquemment déployées pour des opérations de combat dans le nord du Mozambique.

Agences

BAGARRE ALGÉRIE-
MAROC U17

En plus, la FAF est lourdement sanctionnée !

Juste 2 jours après les incidents survenus lors de la finale (Algérie-Maroc) de la Coupe arabe des nations de la catégorie des moins de 17 ans, l'Union des associations arabes de football a décidé d'infliger de lourdes sanctions à l'égard de la Fédération algérienne de football.

Ce samedi, l'UAFa a publié les sanctions disciplinaires imposées par sa Commission de discipline pour les incidents survenus après la fin de la rencontre entre l'Algérie U17 et le Maroc U17. Pour rappel, une violente bagarre a éclaté entre les joueurs des deux camps. Le Comité de discipline et d'éthique de la Fédération arabe de football a rendu un certain nombre de décisions disciplinaires concernant ce qui s'est passé après la fin du match des équipes nationales de l'Algérie et du Maroc en finale de la Coupe arabe des équipes U-17, qui s'est tenue le jeudi 8 septembre 2022.

Les décisions sont les suivantes :
1- La Fédération algérienne de football condamnée à une amende de 120.000 \$ pour avoir pénétré dans le stade.

2- L'équipe algérienne a été condamnée à une amende de 25.000 \$, pour la participation d'un certain nombre de ses joueurs à l'affrontement avec les joueurs de l'équipe marocaine.

3- Le joueur de l'équipe nationale algérienne Abdelhak Benidder a été suspendu pour six mois, pour avoir attaqué le gardien de but de l'équipe nationale marocaine.

4 - L'équipe marocaine a été condamnée à une amende de 25.000 \$ pour la participation d'un certain nombre de ses joueurs à l'affrontement avec les joueurs algériens.

Le comité de discipline et d'éthique a indiqué que les décisions sont susceptibles d'appel. Dans ce contexte, la Fédération arabe de football affirme son rejet total de toute violation ou déviation de l'esprit sportif dans ses différentes compétitions, a écrit l'UAFa sur son site officiel.

FOOTBALL

La Coupe du monde 2030 en Afrique ?

L'Égypte a annoncé, vendredi, être en consultations avec la Grèce et l'Arabie saoudite pour présenter une candidature commune pour l'organisation du Mondial-2030, selon des médias locaux.

"Les trois pays travaillent d'arrache-pied" et "le dossier de l'organisation (du Mondial-2030) est à l'étude", a déclaré le porte-parole du ministère des Sports et de la Jeunesse, Mohammed Fawzi, à la chaîne de télévision DMC. "L'Égypte sera l'un des meilleurs pays organisateurs" d'un tel évènement sportif, a-t-il ajouté, soulignant que son pays avait accueilli de nombreux Championnats



mondiaux ces trois dernières années. En août, l'Uruguay, l'Argentine, le Chili et le Paraguay ont officialisé leur candidature commune à l'organisation de la Coupe du monde 2030 qui marquera le centenaire de la compétition, dont la première édition a été disputée à Montevideo.

L'Espagne et le Portugal, de sérieux

prétendants pour 2030, ont annoncé il y a un an leur candidature commune. La FIFA doit désigner en 2024 le ou les pays hôtes. Du 21 novembre au 18 décembre, le Qatar organise le Mondial 2022.

Les Etats-Unis, le Mexique et le Canada accueilleront l'édition 2026, le 23e Mondial de l'histoire.

TENNIS/TABLE (CHAMPIONNAT D'AFRIQUE)

L'Algérie termine avec six médailles au total

La sélection algérienne de tennis de table a clôturé les 25es Championnats d'Afrique seniors (garçons et filles) organisés à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), avec une moisson de six médailles (1 argent et 5 bronze).

Avec cette moisson, la sélection nationale a atteint son objectif, en améliorant sa récolte réalisée lors du dernier Championnat d'Afrique au Cameroun où elle s'était adjugée trois médailles de bronze.

Et comme à Yaoundé, l'Algérie a réussi, à Alger, à qualifier ses équipes (garçons et filles) au prochain mondial, prévu en 2023 en Afrique du Sud. La dernière journée des joutes d'Alger, auxquelles ont pris part une centaine de pongistes de 28 pays, dont l'Algérie, a permis à l'Algérien Mehdi Bouloussa d'offrir la dernière consécration à son pays, à savoir le bronze de l'épreuve du simple, après avoir perdu sa demi-finale face au meilleur égyptien, Omar Assar, classé 15e mondial, sur le score de 4-0 (3-11, 10-12, 6-11 et 8-11). L'Algérien a partagé la médaille de bronze avec le Nigérien Taiwo Mati, éliminé par son compatriote et meilleur africain, Aruna Quadri et vainqueur de l'épreuve

devant l'Égyptien Assar.

Avant d'atteindre le cap des demi-finales, le pongiste Mehdi Bouloussa avait écarté en quart de finale, l'Égyptien Mohamed El-Beiali (Egy) 4-0 (11-7, 11-4, 11-8, 11-6), en 8e de finale, le Sénégalais Ibrahima Diaw 4-1 (11-8, 9-11, 11-9, 12-10 et 11-7), et avant cela le Tunisien Wassim Essid 4-0 (11-8, 11-9, 11-8 et 11-4).

Les autres médailles algériennes ont été l'œuvre de pongistes habitués à prendre part à ce genre de rendez-vous et qui "n'ont pas démerité", selon le staff technique national, tout en louant le mérite des autres athlètes qui ont réalisé de bonnes prestations dans un championnat seniors, alors qu'ils font encore partie des catégories juniors, espoirs, voire moins.

Par équipes garçons, le trio Mehdi Bouloussa, Larbi Bouriah et Sami Kherouf a remporté l'argent après avoir été battu en finale par l'Égypte (3-1), alors que dans la même épreuve féminine, l'équipe composée de Katia Kessaci, Lynda Loghraibi et Naseri Malissa s'est contentée de la médaille de bronze, après sa victoire sur Maurice (3-1).

Dans les épreuves doubles, garçons et filles, les pongistes sont également

montés sur la 3e marche du podium. Le duo Lynda Loghraibi-Katia Kessaci a perdu sa demi-finale face aux Égyptiennes Alaa Yehia/Hana Goda 1-4 (7-11, 6-11, 11-6, 3-11, 5-11) et Mehdi Bouloussa et Larbi Bouriah ont connu le même sort devant les Égyptiens Khalid Assar/Ahmed Saleh 1-4 (12-14, 12-10, 4-11, 5-11, 3-11).

A l'exception des épreuves par équipes, où les règlements prévoient le déroulement des matchs pour désigner les vainqueurs des médailles de bronze qui se qualifient pour les Championnats du monde de l'année d'après, les autres épreuves permettent aux demi-finalistes de prendre les médailles de bronze sans jouer.

La dernière consécration en bronze de l'Algérie est à mettre à l'actif de la jeune Madina Seddiki dans l'épreuve du double mixte/mixte (une nouvelle épreuve qui rassemble deux athlètes de différents pays). Seddiki était coéquipière de la Tunisienne Maram Zoghalmi.

Les 25es Championnats d'Afrique de tennis de table ont été remportés par l'Égypte qui a raflé tous les titres, à l'exception de l'épreuve du simple garçons revenue au leader africain, le Nigérien Aruna Quadri

EQUIPE NATIONALE

La légende Lakhdar Belloumi dénonce un complot contre l'équipe d'Algérie !

La légende de l'équipe d'Algérie Lakhdar Belloumi est revenu sur la triste élimination des hommes de Djamel Belmadi par le Cameroun en barrages de la Coupe du monde 2022 au Qatar. Belloumi estime qu'un complot a été organisé contre l'équipe d'Algérie pour l'éliminer de la course au Mondial 2022. « On ne s'attendait

pas à cette absence, même les joueurs et l'entraîneur de l'équipe nationale ne s'attendaient pas à une élimination. Ils avaient une grande confiance dans la qualification, mais c'est le football, on a gagné au Cameroun et perdu en Algérie », a-t-il déclaré au journal *Al Jazeera*, avant d'ajouter. « Il est impossible de blâmer les joueurs

ou l'entraîneur. Le responsable de l'élimination était une grosse campagne contre l'équipe d'Algérie. Il y a des Africains qui étaient derrière cette campagne contre nous pour éloigner l'équipe de la Coupe du monde au Qatar, franchement. »

Belloumi a ensuite conclu de cette façon. « Le responsable de l'élimina-

tion des Guerriers du désert vient de l'extérieur de l'Algérie, ce qui s'est passé était une campagne pour exclure notre équipe afin qu'elle ne participe pas à la prochaine Coupe du monde. La campagne était très claire, et Dieu seul sait qui sont ces partis. Ils ont accepté de retirer notre équipe de la Coupe du monde du Qatar. »

SEVEN SISTERS



21h00



Dans le futur, la Terre manque de ressources à cause de la surpopulation. Nicolette Cayman, qui dirige le Bureau d'Allocation des Naissances, est chargée de mener à bien une politique d'enfant unique. Terrence Setzman désobéit à cette loi liberticide quand sa fille accouche de sept bébés. Il donne à chacune de ses filles le nom d'un jour de la semaine. Afin de ne pas être démasquées, chacune d'elles ne sortira que le jour qui correspond à son prénom et sous l'identité unique de Karen Setzman. Le stratagème fonctionne pendant des années. Mais un jour, Lundi est arrêtée. Ses six sœurs encore libres, aux personnalités très différentes, tentent l'impossible pour la retrouver et échapper aux sbires armés de Nicolette Cayman...

LOGAN



21h00



Désabusé et diminué, Logan veille sur le professeur Xavier dans un refuge isolé près de la frontière mexicaine. Le super héros aux griffes d'acier veut à tout prix protéger le chef de X-Men. C'est alors qu'il croise le chemin de la petite Laura, qui a le même pouvoir que lui. En raison de son jeune âge, elle ne parvient pas à maîtriser son don. Logan décide de prendre Laura sous son aile. Donald Pierce, qui travaille pour le docteur Zander Ric, veut mettre la main sur l'enfant pour en faire un cobaye. En compagnie du professeur Xavier, Logan va devoir sortir de sa retraite et fuir leurs poursuivants...

LES RIVIÈRES POURPRES



21h00



Dans la nuit et sous une pluie battante, un autocar qui transporte des adultes et des enfants roule prudemment. Il s'immobilise soudain à un passage à niveau. Jacques, le conducteur, descend du véhicule pour vérifier l'état des pneus et constate qu'ils ont tous été crevés par une herse posée à terre. Alors qu'il se relève, il est brusquement attaqué par une silhouette sortie de l'ombre, qui lui assène un coup de griffes en métal dans les cuisses. Lorsqu'un signal retentit, Jacques regarde autour de lui : un train leur fonce droit dessus. Ayant fermé la porte du car en descendant, immobilisé à cause de sa blessure, il ne peut que fermer les yeux au moment où le train percute le car...

FAHIM



21h00



Attiré par un avenir meilleur en France, le jeune Fahim et son père quittent le Bangladesh et leur famille pour Paris. A leur arrivée, ils découvrent que le logement qu'on leur avait promis n'existe plus. Ils bataillent alors pour obtenir l'asile politique et se heurtent plus d'une fois à la machine administrative. Grâce à son père, Fahim se passionne pour les échecs. Il finit par croiser la route de Sylvain, un homme bourru aux méthodes radicales mais surtout l'un des meilleurs entraîneurs d'échecs de France. Alors que le championnat de France commence, Fahim et son père sont menacés d'expulsion. Pour s'en sortir, Fahim doit absolument gagner la compétition...



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

LE RETOUR DE FRANK JAMES



21h00



Bob et Charlie Ford abattent lâchement Jesse James d'une balle dans le dos. Frank, son frère, qui se cache dans une ferme et se fait passer pour mort, attend avec confiance le jugement. A sa grande surprise, cependant, le gouverneur acquitte les assassins. Fou de rage, Frank décide alors de venger son frère. Secondé par Clem, un jeune homme insouciant, et par Eleanor Stone, une charmante journaliste chargée de l'interviewer, il se lance sur les traces des deux meurtriers. Bientôt, une folle poursuite s'engage dans les montagnes...

LA FABULEUSE HISTOIRE DU JAZZ À VIENNE



21h00



L'emblématique festival Jazz à Vienne accueille chaque année plus de 200 000 festivaliers et 1000 artistes. Ce documentaire retrace l'histoire et fait revivre les moments forts du festival, depuis sa création en 1981 par Jean-Paul Boutellier, Jean Gueffier, Pierre Domeyne, Jean-Pierre Vignola et George Wein. Les plus grands musiciens de jazz s'y sont produits, comme Miles Davis, Michel Petrucciani, Ella Fitzgerald, Sonny Rollins, Lionel Hampton, Dee Dee Bridgewater, Herbie Hancock, Chet Baker, Dizzy Gillespie. Si bien qu'en quatre décennies, Jazz à Vienne est devenu l'un des plus importants festivals jazz au monde, ouvert à tous les styles.

L'AMOUR EST DANS LE PRÉ



21h00



Deux agriculteurs se lancent dans la grande aventure de "L'Amour est dans le pré" avec l'épreuve, sans doute, la plus intimidante : celle des speed-dating. Après des mois d'attente, Nadège et Alain le Breton vont enfin rencontrer celles et ceux qui leur ont écrit et qu'ils ont choisi de rencontrer.

LES COMBATTANTES



21h00



En septembre 1914, les combats font rage depuis plusieurs semaines à l'Est. Dans les Vosges, quatre femmes se retrouvent au plus près de la ligne de front. Marguerite De Lancastel, prostituée parisienne, se fait embaucher au bordel de Saint-Paulin, sous le regard suspicieux d'Yvonne Dumont, qui dirige l'établissement avec son impitoyable frère, Marcel. Car Marguerite n'est pas là pour l'argent, mais bien pour se rapprocher des combats et obtenir des informations sur la localisation des cantonnements. Suzanne Faure, infirmière en cavale et recherchée pour meurtre, veut fuir vers la Suisse avec sa passeuse Jeanne Charrier. Agnès, mère supérieure, voit son couvent transformé en hôpital militaire.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP 01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:53
Dohr	12:44
Asr	16:17
Maghreb	19:00
Icha	20:24

DRAME DE MELILLA

UNE ASSOCIATION MAROCAINE DÉNOMBRE 70 DISPARUS

L'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH) a révélé que le nombre de disparus, en lien avec les événements dramatiques de Melilla en juin dernier, quand la police marocaine a sauvagement tué des dizaines de migrants subsahariens, est passé à 70 personnes.

L'AMDH, section de Nador, a indiqué dans un communiqué diffusé samedi soir sur sa page Facebook, qu'elle était parvenue "après un grand effort et en l'absence de toute aide ou réponse des autorités marocaines, à établir une liste actualisée des disparus (à la suite du drame de Melilla), dont le nombre a atteint 70 personnes manquant à l'appel jusqu'au 30 août 2022."

L'association a signalé que les familles d'un certain nombre de disparus, de nationalité soudanaise pour la plupart, tentent en vain d'obtenir un visa auprès de l'ambassade du Maroc à Khartoum afin de se rendre au royaume pour rechercher leurs proches.

L'association a assuré en outre qu'elle continuerait son travail pour "établir la vérité sur les crimes commis par les politiques d'immigration (marocaines) contre les demandeurs d'asile, malgré toutes les tentatives d'occultation de la vérité et d'obstruction à l'identification des morts et des vrais chiffres." Le 24 juin, au poste-



frontière de Melilla, au moins 23 migrants subsahariens -selon des chiffres des autorités locales- ont été brutalement tués par la police marocaine, qui tentait de les empêcher d'entrer dans l'enclave espagnole. Mais selon des organisations de défense des droits humains au Maroc et ailleurs, le nombre de victimes lors de la répression sanglante d'environ 2000 migrants africains dépasse de loin les 23 morts annoncés par les autorités maro-

caines. De nombreuses vidéos et images ont circulé sur les réseaux sociaux montrant des dizaines de migrants au sol, quasiment inertes. Certaines montraient également les forces de sécurité marocaines en train de tabasser des migrants.

De nombreux pays et organisations internationales ont exigé l'ouverture d'une enquête internationale indépendante, afin de faire la lumière sur ce qui s'est réellement passé et sanctionner les auteurs.

KARATÉ (CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DU NORD)

46 médailles pour l'Algérie après deux jours de compétition

La sélection algérienne de karaté, participant au Championnat d'Afrique du Nord (kata et kumité) du 9 au 11 septembre à Tunis, a récolté 46 médailles dont 14 or, après deux jours de compétition dans les catégories cadets, juniors et séniors/garçons et filles. Au cours de la 2^{ème} journée (samedi) de cette compétition qui s'achève ce dimanche, les karatékas algériens ont remporté 32 médailles (9 or, 6 argent, 17 bronze) contre 14 médailles (5 or, 2 argent, 7 bronze) décrochées lors de la première journée. La sélection algérienne est présente avec 78 athlètes dans ce rendez-vous sportif regroupant 323 concurrents d'Algérie, de Tunisie, d'Égypte, de Libye et de Mauritanie, et organisé sous l'égide de l'Union des Fédérations africaines de karaté. La compétition organisée à Tunis constitue une étape de préparation pour les pays d'Afrique du Nord, en prévision des prochaines échéances internationales dont le championnat du monde des jeunes catégories prévu en Turquie.

Les médailles algériennes de la première journée (vendredi):

Médailles d'or : Kichou Ala Eddine, Ghodbane Hibat Allah, Ziad Youcef, Equipe kata juniors garçons et Equipe kata juniors filles.

Médailles d'argent : Hachemi Khadidja et Abdeslam Hichem

Médailles de bronze : Kara Nour Alyaqine, Dernouni Salah Eddine, Benlatrache Badr Eddine, Habta Amani, Sameur Lina, Gouri Abderrazak et Riane Boularas.

Mobilis lance la plateforme numérique "Wimpay" dédiée au rechargement des comptes

L'opérateur de téléphonie mobile Mobilis a lancé dimanche la plateforme numérique "Wimpay" permettant à ses abonnés de recharger leurs comptes et payer leurs factures de téléphonie mobile à partir de leurs smartphones, indique l'opérateur public dans un communiqué. "Grâce à la nouvelle solution numérique Wimpay, les souscripteurs à toutes les offres Mobilis, prepaid et postpaid, pourront désormais recharger leurs comptes et payer leurs factures de téléphonie mobile à partir de leurs smartphones où qu'ils se trouvent," précise la même source. Ce nouveau moyen d'e-paiement mobile est "le fruit d'un contrat signé ce dimanche 11 septembre, entre le Président directeur général d'ATM Mobilis, Chaouki Boukhazani, et le directeur général de la Banque nationale d'Algérie, Mohamed Lamine Lebbou." Le contrat a porté sur la possibilité pour les clients de la BNA d'utiliser la plateforme d'e-banking Wimpay-BNA pour effectuer l'ensemble des opérations commerciales relatives à leurs comptes Mobilis. Disponible sur Play Store et App Store, l'application Wimpay, gratuite et accessible 24h/24 7j/7, "traduit la volonté de chacun des acteurs des services digitaux de proposer des outils alliant facilité et sécurité d'utilisation, et en adéquation avec la bancarisation croissante de la communauté nationale."

SAHARA OCCIDENTAL Sultana Khaya dénonce les violations et crimes de l'occupation marocaine

La militante sahraouie des droits de l'Homme, Sultana Khaya a dénoncé, au siège du Parlement français, les crimes de l'occupation marocaine et dévoilé les graves violations qu'elle a subies pour sa défense acharnée des droits du peuple sahraoui.

Accompagnée du représentant du Front Polisario en France, Mohamed Sidati, la militante et présidente de la Ligue sahraouie des droits de l'Homme, Sultana Khaya a rencontré, vendredi au siège du Parlement français, le député Jean-Paul Lecoq à qui elle a dévoilé les violations qu'elle a subies, notamment l'état de siège, la torture et les tentatives d'assassinat, a rapporté l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Pour sa part, Jean-Paul Lecoq a condamné la répression et les violations subies par le peuple sahraoui, réitérant sa pleine solidarité avec la militante Sultana Khaya et avec le peuple sahraoui.

Sultana Khaya est arrivée, jeudi à Paris, pour assister en tant qu'invitée d'honneur à la Fête de l'Humanité.

Lors de son séjour, la militante relatera son expérience personnelle face à la répression et le siège imposé par le Makhzen. Elle tiendra des rencontres avec les organisations de la société civile française et animera des conférences sur la cause sahraouie.

ALERTE AU TSUNAMI LEVÉE SÉISME DE MAGNITUDE 7,6 EN PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE



Un séisme de magnitude 7,6 a frappé l'est de la Papouasie-Nouvelle-Guinée dimanche, provoquant des dégâts sur des bâtiments près de la ville côtière de Madang et dans l'intérieur du pays, selon l'Institut américain d'études géologiques (USGS). L'USGS qui avait initialement émis une alerte au tsunami, l'a rapidement levée. L'USGS a toutefois signalé qu'il pourrait y avoir "des fluctuations mineures du niveau de la mer dans certaines zones côtières."

Des coupures de courant et des dégâts sur des bâtiments ont été signalés dans différentes parties du pays.

"Le tremblement de terre s'est produit à une profondeur de 61 kilomètres, à environ 67 kilomètres de la ville de Kainantu," a indiqué l'USGS.

Mais la secousse a été ressentie dans tout le pays, des villes proches de l'épicentre jusqu'à la capitale Port Moresby, située à près de 500 km. Des images d'une univer-

sité à Goroka, ville située dans les montagnes de l'est, montrent de grandes fissures dans les murs. La Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui comprend la partie orientale de l'île de Nouvelle-Guinée et de nombreuses autres îles, se trouve sur la "ceinture de feu du Pacifique," qui est un point chaud pour l'activité sismique en raison de la friction entre les plaques tectoniques. En février 2018, un séisme de magnitude 7,5 avait frappé la région accidentée des hauts plateaux du pays, déclenchant des glissements de terrain, enterrant des maisons et tuant au moins 125 personnes. Samedi, une série de secousses sismiques avait frappé la province indonésienne de Papouasie, située sur la partie occidentale de l'île de Nouvelle-Guinée, sans faire de victimes ou de dégâts.

En 2004, un séisme de magnitude 9,1 en Indonésie avait déclenché un tsunami qui avait fait 220.000 morts dans la région, dont environ 170.000 en Indonésie.